

Wallonie

VIVRE LA

LE MAGAZINE DE VOTRE RÉGION

bpost
PB-PP1B-08959
BELGIEN - BELGIQUE

N° 68
JUN 2025



LE DOSSIER

À LA DÉCOUVERTE DE
NOTRE FAUNE SAUVAGE



Wallonie

EDIWALL

VIVRE LA WALLONIE / N° 68 Été 2025 / Ediwall

Magazine d'information trimestriel de la Wallonie édité par le département de la Communication du Service public de Wallonie

PLACE JOSÉPHINE-CHARLOTTE, 2 - 5100 JAMBES

VOUS SOUHAITEZ

VOUS ABONNER GRATUITEMENT ?

Appelez le **numéro vert** de la Wallonie : **1718**

Inscrivez-vous **sur notre site** :

ediwall.wallonie.be/abonnements

Vous devez modifier vos données ou changer d'adresse ? Contactez-nous **par mail** à cette adresse :

ediwall@spw.wallonie.be

Vous souhaitez **TÉLÉCHARGER/FEUILLETER LE MAGAZINE EN LIGNE** pour participer à nos concours ? Rendez-vous sur **www.wallonie.be/vivre-la-wallonie**



VOUS SOUHAITEZ CONTACTER LA RÉDACTION ?

Contactez-nous **par mail** à cette adresse

vw@spw.wallonie.be

ÉDITRICE RESPONSABLE

Sylvie MARIQUE, Secrétaire générale

DIRECTRICES DE LA PUBLICATION

Joëlle DEGLIN et Valérie PUTZEYS

RÉDACTRICE EN CHEF

Geneviève COSTES - genevieve.costes@spw.wallonie.be

ÉQUIPE DE RÉDACTION

Yvonne BINET, Geneviève COSTES, Pascale CROMMEN, Valérie DEGIVES, Céline DEREUME, Éveline DUBUSSON, Henry HAMOIR, Marie MICHOTTE et Valérie PUTZEYS

COLLABORATIONS SPW

SPW Secrétariat général : Valérie JOPPEN, Sandrine LANGOHR et Caroline NAVEZ - SPW Mobilité et Infrastructures : Stéphane BARLET, Thierry GODFROID, Céline HELLEMANS, Vincent LOGNAY, Caroline MARCHAL, Antoine POULIN, Annie VAN BOGAERT et Raphaël WILLEMS - SPW Agriculture, Ressources naturelles, Environnement : Olivier BALTUS, Valérie DE WAELE, Vincent FIÉVET, Philippe GOFART, Marc HERMAN, Emmanuelle MICHAUX, Sandrine SANDERMANS, Vinciane SCHOCKERT et Benoît THIRIONNET - SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Énergie : Gwendoline GÉRARD et Madeline VOTION - SPW Économie, Emploi, Recherche : Julie BARBEAUX, Emily COUTURIER et Pierre DEMOTTIE - SPW Finances : Frédérique WATHELET

REMERCIEMENTS

Hicham AHALI (Les Nocturnales), Martine BERGEN (Handipar), Luca BIANCOROSSO (IFAPME), Guy DELHASSE (écrivain), Pauline DEROUAUX (CRIE de Mouscron), Mélanie DUSSART (BeWapp), Armel JOB (écrivain), Carol KUZA (Ecoconso), Donatienne de VLEESCHAUWER et Pauline LOUMAYE (Fondation Folon), Lola MICHAUD (TEC), Nicolas PLOUVIER (Ideta), Vanessa PONDELET (Apaq-W) et Antoine ROSSIGNOL (VISITWallonia)

MISE EN PAGE

KNOX DESIGN (Chênée)

ILLUSTRATION DE COUVERTURE

La loutre, qui avait presque totalement disparu de nos contrées, pourrait recoloniser progressivement les abords de nos cours d'eau. © Adobe Stock

IMPRESSION

REMY-ROTO (Beauraing)

ROUTAGE

ACCESS (Herstal)

ISSN : 2031-6429 (P) et 2684-5202 (N)

VIE PRIVÉE ET PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Le Service public de Wallonie veille au respect du Règlement général sur la protection des données (RGPD). Infos : www.wallonie.be, rubrique « Vie privée ». Le Délégué à la protection des données vous répond à l'adresse dpo@spw.wallonie.be



Imprimé sur du papier PEFC ©. Publication trimestrielle gratuite. Ne peut être vendue. Toute reproduction totale ou partielle nécessite une autorisation préalable de l'éditeur responsable.



© Adobe Stock

INTRUSION INFORMATIQUE AU SPW : LE PLAN DE RESTAURATION EST EN COURS

L'intrusion informatique d'ampleur dont le Service public de Wallonie a été victime le 18 avril dernier a entraîné de importantes perturbations au niveau des applications de l'administration (sites web, démarches en ligne...).

Le plan de restauration de l'environnement digital du SPW constitue un travail titanesque. Il s'agit, en effet, de renforcer, de sécuriser et de monitorer quelque 800 applications, 10 000 ordinateurs ou encore des milliers de serveurs. La relance des applications se fait de manière progressive en fonction des garanties de sécurité et des missions prioritaires pour les usagers. À cet égard, l'administration fait preuve d'adaptation de manière à limiter, autant que possible, l'impact de ce confinement informatique.

De son côté, le Gouvernement wallon a décidé de prolonger de 60 jours le délai de certaines procédures impactées par cette intrusion.

À l'heure où nous bouclons ce magazine, nous ne pouvons garantir que l'ensemble des sites web mentionnés dans ce numéro seront à nouveau accessibles au moment de sa parution.

Concernant l'intrusion elle-même, une plainte a été déposée. Et une enquête pour déterminer son origine a été confiée au Parquet fédéral.

L'administration vous remercie pour votre compréhension et pour vos nombreux messages de soutien.



L'ACTU

Le RAVeL fête ses 30 ans

4 • ÉPINGLÉ

6 • FOCUS

- Régime de soutien temporaire des primes à la rénovation
- Changement pour la taxe de mise en circulation automobile
- Les 30 ans du RAVeL

8 • FOKUS

- Die 30 Jahre des RAVeL

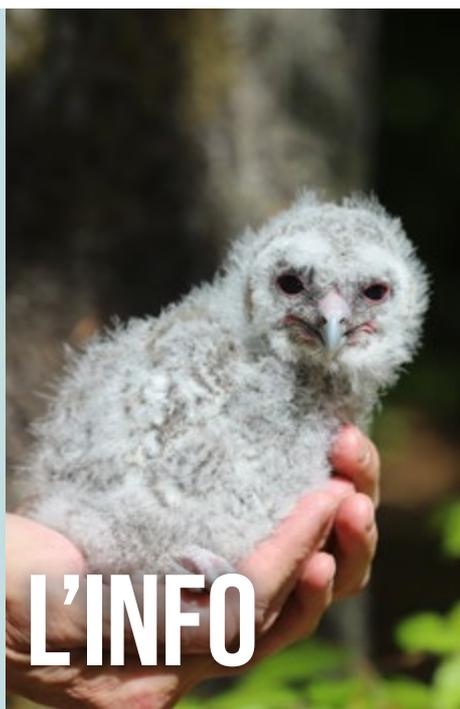
AVERTISSEMENT

Les textes de ce numéro ont été finalisés le 13 mai 2025.

Afin de vous informer au mieux, nous vous invitons à consulter régulièrement : le site www.wallonie.be et la page Facebook Wallonie.be pour toute l'actualité relative aux compétences régionales.



Retrouvez tous nos numéros en version numérique sur notre site www.wallonie.be/vivre-la-wallonie



L'INFO

Zoom sur notre faune sauvage © SPW – Vinciane Schockert

9 • À VOTRE SERVICE PUBLIC

- Profession : éclusière

10 • INFOS-CITOYENS

12 • DÉCRYPTAGE

- Pensons aux hérissons !
- Ponts rehaussés sur le canal Albert
- Connectivité Wi-Fi dans les écoles

15 • LA WALLONIE SOUTIENT...

16 • DURABLEMENT VÔTRE

18 • LE DOSSIER

- À la découverte de notre faune sauvage

24 • DU CÔTÉ DE NOS ENTREPRISES

25 • GRÂCE À L'EUROPE

- La marina d'Antoing



LE GUIDE

Notre invité, Armel Job © Hubert Batteux

26 • COIN LECTURE

27 • DÉCOUVRIR

- La Fondation Folon à La Hulpe

28 • L'INVITÉ

- Armel Job

30 • TALENTS WALLONS

32 • PETITS COINS DE WALLONIE

- Balades autour des lacs et plans d'eau de Wallonie

35 • CONCOURS

36 • AGENDA

VIVRE LA
Wallonie
 LE MAGAZINE DE VOTRE RÉGION



© Adobe Stock

PERMIS D'URBANISME : NOUVELLES DISPENSES POUR SIMPLIFIER LES DEMARCHES

Le Code de développement territorial (CoDT) a été modifié. Depuis le 1^{er} mai, l'octroi d'un permis d'urbanisme n'est plus requis pour un certain nombre d'actions, notamment :

- l'installation de volets, grillages ou garde-corps non visibles du domaine public ;
- l'ouverture, la modification et l'obturation de baies en toit plat ;
- la construction d'un abri pour vélos avec barrières légères en métal ou en bois ;
- le placement d'infrastructures couvertes de stationnement pour les engins de mobilité active (vélos...) de 60 m² maximum en domaine public comme privé ;
- l'installation des terrasses pour l'HoReCa (superficie portée de 50 à 100 m²) ;
- la réfection ou l'aménagement des berges et du lit mineur des cours d'eau après une calamité naturelle (endéans les 5 ans) ;
- l'installation de modules de production d'électricité ou de chaleur à partir de l'énergie solaire (bâtiments et structures artificielles existantes comme les panneaux solaires sur les toits ou au sol) ;
- l'installation de pompes à chaleur en zone d'activité économique ;
- l'établissement d'un point de vente pour maximum 6 mois non renouvelables, en vue d'occuper des cellules vides, d'attirer de nouveaux types de chalands ou de tester de nouveaux concepts.

Le Code prévoit aussi des démarches administratives accélérées et de nouvelles dispositions concernant la réglementation en zones inondables.

Le Miel wallon certifié IGP

En février dernier, le *Miel wallon* a obtenu le label IGP (Indication géographique protégée). Cette reconnaissance, qui distingue des produits intimement liés à une région, porte à 15 le nombre de produits wallons labellisés au niveau européen. Elle résulte d'une collaboration étroite entre les apiculteurs de PROMIEL, le CARI, le SPW, l'Apaq-W, AgriLabel...

Typique de Wallonie, le *Miel wallon* montre un ancrage historique fort, issu d'un savoir-faire développé dès la fin du XIX^e siècle en matière de cristallisation dirigée. Ses atouts majeurs : une conservation optimale, une qualité irréprochable, une texture onctueuse, une cristallisation imperceptible et une homogénéité le rendant facilement tartinable.

Le consommateur pouvait déjà repérer l'étiquette « Miel wallon ». Il pourra désormais aussi identifier ce précieux label.

Infos : www.apaqw.be. Voir aussi notre dossier dans VLW n° 66.



© Adobe Stock



Du 13 au 15 juin, vous avez rendez-vous avec votre histoire !

Les Journées européennes de l'archéologie reviennent pour une nouvelle édition. La Wallonie y participe avec un programme riche et varié, offrant une multitude d'activités passionnantes. Visites guidées, conférences, balades, ateliers... Une occasion unique de découvrir les coulisses du patrimoine et de la recherche archéologique, mais aussi d'apprécier la diversité des sites et des découvertes, allant des vestiges préhistoriques aux trésors médiévaux. Plus de 45 lieux wallons ouvriront leurs portes au public, permettant à chacun de plonger dans l'histoire fascinante de notre région. Passionnés ou simples curieux, en famille ou avec l'école... Ne manquez pas cette opportunité de vivre une expérience culturelle inoubliable !

Programme en Wallonie sur www.awap.be.
Programme complet des Journées européennes sur www.journees-archeologie.eu





PFAS : la norme de 100 ng/l dans l'eau de distribution entre en vigueur

Le Gouvernement wallon a adopté l'arrêté avançant à 2025 la norme PFAS fixant à 100 ng/l (0,10 µg/l) la « somme PFAS » dans l'eau de distribution. Entrée en vigueur le 20 février dernier, cette norme couvre une liste de 20 PFAS ou « PFAS-20 », en référence aux 20 molécules perfluorées qui la composent.

Selon la Directive européenne de 2020, aujourd'hui cadre réglementaire européen en matière d'eau potable, cette norme devait entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2026. Cette anticipation est rendue possible grâce à la coopération avec l'ensemble des producteurs et distributeurs d'eau potable wallons.

À ce jour, et depuis novembre 2023, plus aucun dépassement de cette norme n'est constaté dans les eaux de distribution en Wallonie, grâce à un monitoring étendu sur l'ensemble des ressources en eau potable.



UN LABORATOIRE DE RÉFÉRENCE POUR MESURER LES ÉMISSIONS DES VÉHICULES

Fin mars, l'Institut scientifique de Service public (ISSEP) et le SPW Mobilité et Infrastructures ont inauguré, à Colfontaine, le Laboratoire wallon d'émission des véhicules. Cette nouvelle infrastructure découle du « Dieselgate » et de l'entrée en vigueur de la réglementation européenne sur la conformité en service des véhicules. Ce labo va permettre d'évaluer les émissions polluantes des véhicules thermiques et hybrides ainsi que la consommation énergétique et l'autonomie des véhicules électriques.

En Wallonie, cette mission est assurée par l'ISSEP, qui, jusqu'ici, sous-traitait les essais à l'étranger, et par le SPW MI, en charge de la sélection des véhicules à tester et de la publication des résultats des tests sur le site mobilité.wallonie.be.

Ces essais concernent principalement les véhicules légers de moins de 3,5 t. Au niveau des gaz d'échappement, les éléments suivants sont mesurés : CO, CO₂, NO_x, THC, CH₄ et particules fines. Quant au coût des tests, il est supporté par les constructeurs automobiles.

Pour des questions de disponibilité, la sélection de véhicules ne se fait pas auprès des particuliers mais via des sociétés de location ou de leasing, ou auprès de concessionnaires ou d'importateurs.

© Adolphe Stock

© ISSEP

Maladie d'Aujeszky chez les sangliers : soyez vigilants !

En 2024, plusieurs chiens de chasse ont succombé à la maladie d'Aujeszky. Ce qu'il faut savoir...

La maladie d'Aujeszky, également appelée pseudorage, est causée par un virus particulièrement virulent, transmis principalement par les sangliers. En Wallonie, environ 30 % des sangliers en sont porteurs. Bien qu'inoffensive pour l'homme, elle est mortelle à 100 % pour les chiens.

Chez le chien, les symptômes apparaissent généralement 2 à 6 jours après l'infection : spasmes musculaires et apathie,

excès de salivation, automutilation liée à des démangeaisons intenses, rigidité de la nuque, vomissements et agressivité dans certains cas. La mort survient souvent dans les 24 à 48 heures après les premiers symptômes.

Pour protéger vos compagnons :

- Limitez les contacts avec les sangliers et leur carcasse ;
- Évitez de donner des abats ou de la viande crue de sanglier ;
- Et tenez toujours votre chien en laisse lors de vos promenades en forêt.



L'administration wallonne invite tous les propriétaires de chiens à faire preuve de prudence, surtout lors des activités en milieu forestier. Pour plus d'informations ou en cas de doute, consultez votre vétérinaire.

Infos : santefaune.wallonie.be

© SPW - A. Coppens

PRIMES À LA RÉNOVATION : UN RÉGIME TRANSITOIRE AVANT UNE GRANDE RÉFORME



© Freepick

En février dernier, le Gouvernement wallon a adopté un régime de soutien temporaire pour les primes à la rénovation. Ce dispositif transitoire sera remplacé par un nouveau régime global à partir du 1^{er} octobre 2026.

Ce sont des raisons budgétaires qui ont motivé le Gouvernement à modifier les conditions d'octroi des primes.

LE RÉGIME TEMPORAIRE EST ENTRÉ EN VIGUEUR LE 14 FÉVRIER 2025. QUE PRÉVOIT-IL ?

La modification du régime de la prime Habitation

- Les montants de base des primes sont diminués de 60 % en moyenne ;
- Le plafond du montant de la prime passe de 90 à 70 % du montant des travaux pour les catégories de revenus R1 et R2, et de 90 à 50 % pour les catégories de revenus R3 et R4 ;
- Les ménages disposant de revenus de la catégorie R5 ne sont plus éligibles à la prime Habitation. Il s'agit des ménages dont le revenu de référence dépasse 114 400 € hors enfants à charge (5 000 € viennent en déduction de ce montant par enfant à charge) ;
- L'obligation de réaliser un audit a été supprimée pour les travaux de toiture et d'isolation thermique d'un toit ou de ses combles (grenier).

La fin des primes Petits travaux et toiture et des primes Chauffage sans audit

Depuis le 14 février, ces primes ont été supprimées.

QUID DES DOSSIERS DÉJÀ INTRODITS OU DES TRAVAUX PROGRAMMÉS ?

Les citoyens qui avaient introduit leur dossier de demande de prime avant le 14 février 2025 bénéficieront bien des conditions de l'ancien système.

Celles et ceux qui avaient déjà commandé des travaux et payé un acompte de minimum 20 % avant le 14 février ont également pu introduire une demande de maintien dans l'ancien régime (les demandes de maintien devaient être introduites pour le 28 février au plus tard).

Concernant les demandes de prêt à taux zéro (Rénopack) immatriculées avant le 14 février 2025, elles sont gérées par la Société wallonne du crédit social (SWCS) et le Fonds du logement de Wallonie (FLW) selon les conditions de l'ancien système. Les demandes immatriculées à partir du 14 février 2025 sont soumises aux conditions du régime temporaire.

UN NOUVEAU RÉGIME GLOBAL EN 2026

Le régime transitoire sera remplacé par un nouveau régime (dit « régime global ») à la date du 1^{er} octobre 2026. Cette réforme consistera en une refonte complète du système de primes, qui devra permettre à la Wallonie de répondre aux obligations imposées par l'Europe via la Directive sur la performance énergétique des bâtiments.

Pour en savoir plus :
<https://logement.wallonie.be>



© Adobe Stock

1^{ER} JUILLET 2025 : DU CHANGEMENT POUR LA TAXE DE MISE EN CIRCULATION

La réforme de la fiscalité automobile entrera bientôt en vigueur. Adoptée en 2023, elle concerne uniquement la taxe de mise en circulation (TMC), payée à l'achat d'un véhicule neuf ou d'occasion. La taxe annuelle de circulation reste, elle, inchangée.

Pour rappel, depuis la mi-février, les taxes véhicules sont à verser (comme le précompte immobilier) sur le nouveau numéro de compte bancaire du SPW Finances :

BE09 0912 1503 2457.

La TMC variera en fonction de l'impact du véhicule choisi sur l'infrastructure (dégradations des routes et occupation de l'espace public), l'environnement (impact sur la santé et le climat), ou encore suivant les risques en cas d'accident (véhicules plus lourds et plus puissants impliqués dans des accidents plus graves). Une dégressivité sera appliquée pour les véhicules d'occasion, et les véhicules électriques et hybrides seront avantagés par rapport à ceux à essence ou au diesel.

Vous voulez connaître le montant de votre prochaine TMC, les différents barèmes, écotalus et exonérations ?

Rendez-vous sur le Portail du SPW Finances : <https://finances.wallonie.be>.



© SPW Finances

DES AJUSTEMENTS EN FAVEUR DES FAMILLES ET DE L'ENVIRONNEMENT

Le 10 avril dernier, le Gouvernement wallon a adopté, en seconde lecture, un avant-projet de décret modifiant quelques points de la réforme décidée par son prédécesseur.

Concrètement, cet avant-projet comprend :

- Une réduction majorée de 250 € (au lieu de 100 €) sur la TMC pour les **familles nombreuses**, quelle que soit la motorisation du véhicule acquis, neuf ou d'occasion. La réduction est valable pour un seul véhicule (d'une masse comprise entre 1 838 et 2 750 kg) par famille. L'entrée en vigueur est prévue au 1^{er} juillet 2025 (date d'immatriculation) ;
- Une réduction nouvelle de 250 € sur la TMC pour les **familles monoparentales** (minimum 1 enfant) percevant l'allocation familiale complémentaire « monoparentale » au moment de l'immatriculation (ou, pour les parents non affiliés au système wallon d'allocations familiales, s'ils prouvent qu'ils respectent les conditions). La réduction est non cumulable avec la réduction « familles nombreuses » et valable pour un seul véhicule par famille monoparentale. L'entrée en vigueur est prévue au 1^{er} juillet 2026 (date d'immatriculation) afin de permettre au SPW Finances de réaliser une connexion avec les informations disponibles dans le secteur des allocations familiales et ainsi simplifier la démarche du demandeur ;
- Une réduction du coefficient énergie de 0,08 de la formule taxation, et donc du montant de la TMC, pour la majeure partie des **véhicules 100 % électriques et neutres en carbone**. En revanche, il n'y a pas de modification pour les voitures de type limousines, sportives et hyper sportives (maintien du coefficient énergie à 0,26) ;
- Une TMC forfaitaire de 61,50 € pour les « oldtimer », véhicules munis d'une plaque « O » et de plus de 30 ans d'âge, qui ne peuvent utiliser la voie publique que de manière très limitée.

Le montant de la TMC sera donc calculé en fonction de ces situations, avec un minimum de 50 € qui sera toujours dû.

LE RAVEL A 30 ANS ET VA LE FAIRE SAVOIR



DAS RAVEL WIRD 30 JAHRE ALT UND SIE WERDEN VON DIESEM GEBURTSTAG HÖREN!

En 1995, le projet de Réseau autonome des voies lentes était inscrit dans la déclaration de politique régionale wallonne. En 1996, un premier tronçon du RAVeL était inauguré entre les anciennes gares de Rochefort et de Villers-sur-Lesse.

Trente ans plus tard, en 2025, le RAVeL compte plus de 1515 kilomètres de chemins réservés aux piétons, cyclistes, cavaliers et personnes à mobilité réduite. Régulièrement, de nouvelles portions d'itinéraire font l'objet de travaux ou voient le jour. On peut citer, dans les derniers chantiers :

- les Lignes 112A et 252 entre Trazegnies (Courcelles), Forchies et Fontaine-l'Évêque ;
- la nouvelle passerelle sur la Sambre à Châtelet ;
- la Ligne 136A entre Florennes et Ermeton-sur-Biert ;
- la Ligne 618 entre Assenois (Vaux-sur-Sûre), Hollange/Strainchamps (Fauvillers), Radelange et Martelange (12,5 km).

Pour ses 30 ans, le RAVeL a décidé de marquer le coup. Jusqu'au printemps 2026, une série d'animations seront proposées, notamment sur les différentes étapes du Beau Vélo de RAVeL, pour rappeler que, derrière cet anniversaire, il y a 30 ans d'investissements au service du développement de la mobilité active, du tourisme, du patrimoine et de la santé en Wallonie.

Que vous soyez piéton, cycliste, cavalier, PMR, expert de la mobilité, touriste... profitez de cette année anniversaire pour découvrir ou redécouvrir le RAVeL. Celle-ci se clôturera par un événement festif ouvert à tous mais, chut... c'est une surprise. Soyez attentifs : dans les mois qui viennent, *Vivre la Wallonie* et le portail Wallonie.be vous en dévoileront plus.

www.ravel.be



1995 wurde das Projekt der RAVeL-Wege in die Erklärung zur wallonischen Regionalpolitik aufgenommen. Im Jahr 1996 wurde ein erster Abschnitt des RAVeL zwischen den ehemaligen Bahnhöfen Rochefort und Villers-sur-Lesse eingeweiht.

Dreißig Jahre später, im Jahr 2025, umfasst der RAVeL mehr als 1.515 Kilometer Wege, die Fußgängern, Radfahrern, Reitern und Personen mit eingeschränkter Mobilität vorbehalten sind. Regelmäßig werden neue Streckenabschnitte gebaut oder neu eingerichtet. Zu den jüngsten Bausstellen gehören u.a.:

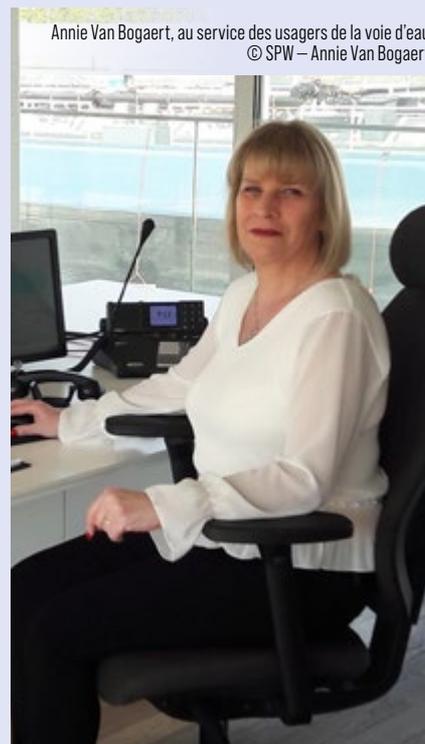
- die Linien 112A und 252 zwischen Trazegnies (Courcelles), Forchies und Fontaine-l'Évêque ;
- die neue Fußgängerbrücke über die Sambre in Châtelet ;
- Linie 136A zwischen Florennes und Ermeton-sur-Biert ;
- die Linie 618 zwischen Assenois (Vaux-sur-Sûre), Hollange/Strainchamps (Fauvillers), Radelange und Martelange (12,5 km).

Zu seinem 30-jährigen Bestehen hat der RAVeL beschlossen, ein Zeichen zu setzen. Bis zum Frühjahr 2026 wird eine Reihe von Veranstaltungen angeboten, insbesondere auf den verschiedenen Etappen des „Beau Vélo de RAVeL“, um daran zu erinnern, dass hinter diesem Jubiläum 30 Jahre Investitionen im Dienste der Entwicklung der aktiven Mobilität, des Tourismus, des Kulturerbes und der Gesundheit in der Wallonie stehen.

Ob Sie nun Fußgänger, Radfahrer, Reiter, Person mit Behinderung, Mobilitätsexperte oder Tourist sind... nutzen Sie dieses Jubiläumsjahr, um den RAVeL zu entdecken oder wiederzuentdecken. Das Jubiläum endet mit einer festlichen Veranstaltung, an der jeder teilnehmen kann, aber pssst... das ist eine Überraschung. Seien Sie gespannt: In den kommenden Monaten werden das Magazin „Vivre la Wallonie“ und die Webseite „wallonie.be“ Ihnen mehr verraten.



Opération d'éclusage. À l'arrière-plan, le barrage et la centrale hydroélectrique (vue vers l'aval)
© SPW – Valérie Degives



Annie Van Bogaert, au service des usagers de la voie d'eau
© SPW – Annie Van Bogaert

PROFESSION : ÉCLUSIÈRE

On n'imagine pas toujours, en suivant un cours d'eau ou en passant près d'une écluse, que des hommes et des femmes y travaillent. Et pourtant... Leurs tâches sont essentielles au trafic fluvial et à la sécurité des bateliers. Rencontre avec une éclusière passionnée, à Ivoz-Ramet.

Gérer le trafic sur la voie d'eau, guider et accompagner les bateliers, ouvrir et fermer les vannes, régler l'ouverture du barrage, tenir le registre de navigation et transmettre les données utiles aux autorités, participer à l'entretien de l'ouvrage, de la voie d'eau et des abords... Les tâches ne manquent pas. Annie Van Bogaert, éclusière depuis 20 ans au SPW Mobilité et Infrastructures, nous explique pourquoi ce métier était, pour elle, une évidence : « C'est une passion qui m'a été transmise. Je suis fille de batelier, épouse d'éclusier. Les bateaux, c'est tout pour moi. On peut dire que j'ai le pied marin. De plus, je suis bilingue ; c'est un atout car il y a beaucoup de néerlandophones dans la batellerie. »

La Wallonie compte plus de 450 km de voies navigables et près de 40 écluses. Certaines sont télégérées depuis Perex, mais la plupart sont manœuvrées sur place, comme ici, sur la Meuse entre Huy et Liège : une infrastructure clé pour le transport fluvial entre Namur et les

Pays-Bas ou Anvers. « Des marchandises très variées transitent par notre écluse : orge, blé, plâtre, acide, matériaux inflammables... Les bateaux viennent de partout et vont parfois très loin. Et à la belle saison, nous voyons passer les plaisanciers. »

Ils sont neuf à se relayer sur le site : « Nous travaillons à deux, de jour comme de nuit, été comme hiver, par pauses et un week-end sur quatre*. C'est un métier aussi exigeant que passionnant. Il faut être vigilant, rigoureux. Mais aussi pouvoir s'adapter aux horaires et montrer un vrai esprit d'équipe. » Car les tâches sont nombreuses et variées... « Nous devons en outre manœuvrer le barrage accolé à l'écluse pour réguler le débit, par exemple en cas de fortes pluies. » D'où le nom d'éclusier-barragiste... « Dans le temps, les barrages étaient à aiguilles, et le métier était réservé aux hommes. Ils devaient évoluer à même l'ouvrage, en plein courant, équipés de harnais. C'était dangereux ! Mais depuis 20 ans, ces bar-

rages ont tous été remplacés par des ouvrages informatisés, et le métier s'est ouvert aux femmes — j'ai d'ailleurs été la première en Wallonie. Il attire aujourd'hui de plus en plus de femmes et de jeunes. Et ça se passe très bien. L'important, c'est d'aimer son job. »

En 2024, plus de 32 millions de tonnes de marchandises ont emprunté le réseau navigable wallon. Un volume en constante augmentation. « Une seule péniche peut transporter jusqu'à 4 000 tonnes de fret, soit l'équivalent de 160 camions utilisés pour ce type de transport de longue distance ! Nous contribuons donc indirectement à réduire le trafic routier et à lutter contre les émissions de CO₂. Cet aspect environnemental est très important à mes yeux. »

Voilà un métier souvent méconnu, qui pourrait bien séduire d'autres passionnés de navigation et de défis techniques !



La grande écluse d'Ivoz-Ramet (225 x 25 m), accessible aux convois de 9 000 tonnes (vue vers l'amont) © SPW – Annie Van Bogaert

* Comme à Apsin-Neuville et à Lanaye, l'écluse est ouverte 7j/7, 24h/24 (sauf les nuits de samedi et dimanche) et 361 jours par an (en Wallonie : les ouvrages ferment les jours de Noël, Nouvel An, Pâques et Toussaint). Passage gratuit. Horaires complets sur <https://infrastructures.wallonie.be>



© TEC

Le TEC vous informe...

LIBRAMONT ET BASTOGNE : UN NOUVEAU SERVICE À LA DEMANDE

Dès le 7 juillet, le TEC proposera aux habitants de Libramont et de Bastogne deux nouveaux services de transport : les bus à la demande D7 et D8. Ces lignes sur réservation desserviront les zones moins accessibles en transports en commun traditionnels. À la gare de Libramont, des correspondances seront assurées quatre fois par jour avec les trains en provenance et à destination de Bruxelles. Le prix d'un trajet est de 2,20 € et est gratuit pour les abonnés TEC. Les réservations se font via le call center (081 25 35 55) ou via l'application TEC à la demande.

LIGNES ÉVASION : EXPLOREZ LA WALLONIE AUTREMENT !

Cet été, le TEC vous invite aussi à découvrir les trésors cachés de la Wallonie grâce à ses lignes éVasion, conçues pour le tourisme durable. Du 5 juillet au 24 août, embarquez à bord de ces bus estivaux et laissez-vous guider à travers de beaux paysages, des sites patrimoniaux chargés d'histoire et des spots naturels d'une beauté exceptionnelle.

La ligne V1 relie Bouillon à Orval, en passant par Florenville, et la ligne V2 relie Charleroi à l'abbaye d'Aulne. Pour planifier votre voyage, consultez les horaires et les arrêts précis sur le site du TEC.

Infos : www.letec.be

Évaluez la qualité de votre sol !

Mon sol est-il fertile ? Pourquoi l'eau stagne-t-elle à certains endroits ? À quel endroit placer mon potager ? L'Indice de qualité des sols wallons citoyen (IQSW-citoyen), un nouvel outil, simple, ludique, gratuit et accessible à tous, vous permet désormais d'évaluer votre sol, rapidement et sans matériel coûteux, pour mieux protéger cette ressource fondamentale, notamment en matière d'eau et de biodiversité. Il propose un diagnostic en 4 étapes : choisissez une zone de test, observez attentivement la surface du sol, prélevez un échantillon et encodez vos observations pour obtenir un score de qualité et des conseils personnalisés pour améliorer votre sol.

L'IQSW-citoyen complète l'outil Sanisol, plus spécialement dédié aux jardiniers s'interrogeant sur d'éventuelles pollutions et souhaitant obtenir des conseils pour leurs potagers.

Infos : www.iqsw-citoyen.be



© Adobe Stock

L'IFAPME, L'OPÉRATEUR WALLON DE RÉFÉRENCE POUR LA FORMATION EN ALTERNANCE



Plus de 8 apprenants IFAPME diplômés sur 10 trouvent un emploi dans les 6 mois suivant leur formation. Mais que signifie précisément la formation en alternance ? Explications...

L'Alternance, c'est se former **principalement par la pratique du métier**, directement sur le terrain ! Les apprenants se forment et apportent leur aide 4 jours par semaine au sein d'une entreprise en échange de son savoir-faire. Le reste du temps, ils affinent leurs compétences dans un Centre de formation IFAPME aux côtés de formateurs qui sont des professionnels en activité.

L'IFAPME propose différentes formules de formations. La durée d'une formation peut varier entre 1, 2 ou 3 ans, en journée ou en horaire décalé. Un tempo adapté pour correspondre à chacun ! De plus, les apprenants disposant déjà d'un bagage de compétences peuvent bénéficier d'un mécanisme de dispenses et composer ainsi un plan de formation adapté à leur profil.

IL EXISTE DEUX TYPES DE FORMATIONS :

- Pour les jeunes de **15 à 23 ans** ;
- Pour les adultes de **plus de 18 ans, sans limite d'âge**.

Les apprenants IFAPME perçoivent une rétribution mensuelle pour leur contribution active dans l'entreprise. Selon l'année de formation, ce montant varie de **360 € à plus de 1 160 €**.

Les équipes des Services Alternance et des Centres de formation assurent un soutien et un encadrement individualisé durant la formation. Et les apprenants IFAPME peuvent compter sur une équipe pédagogique composée notamment de référents IFAPME et de conseillers en orientation-psychologues.

PLUS DE 220 FORMATIONS QUALifiantES, VARIÉES ET ADAPTÉES

Construction, alimentation, mécanique, numérique... Autant de secteurs qui composent le catalogue de formations IFAPME. Grâce à son réseau et à son expertise, l'IFAPME permet de se former à des métiers modernes, ouverts sur l'avenir et porteurs d'emploi. En témoignent les nouvelles formations qui, chaque année, viennent s'ajouter au large panel déjà proposé.

DES FORMATIONS RECONNUES PAR LES PROFESSIONNELS

Les formations IFAPME répondent aux exigences du monde du travail et sont dispensées par des professionnels en activité. Les secteurs professionnels sont toujours intégrés dans les processus de développement de formations. Un atout majeur pour coller aux réalités de terrain d'un secteur d'activité.

L'Alternance est un principe de formation qui a fait ses preuves. Près de 11 000 entreprises travaillent déjà avec l'IFAPME : de nombreux indépendants, TPE ou PME, et de grandes enseignes ou institutions comme la SNCB et la Défense.

Rendez-vous le **25 juin** à la Journée Portes Ouvertes de l'IFAPME (cf. agenda p. 39)

Infos : www.ifapme.be

L'IFAPME EN QUELQUES CHIFFRES

20 211 inscriptions en 2024-2025

10 928 entreprises-formatrices

3 278 formateurs en activité en centre de formation

24 sites de formation répartis dans...

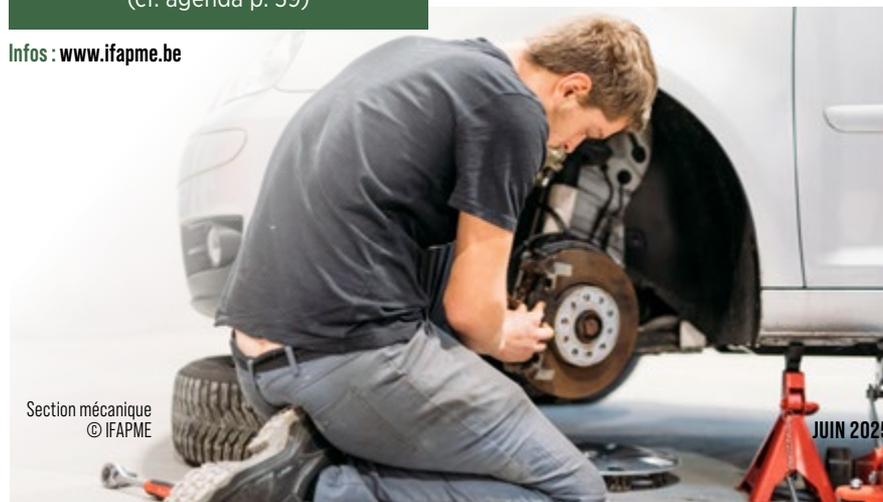
17 villes wallonnes



Section chauffage © IFAPME



Section carrosserie © IFAPME



Section mécanique © IFAPME

ACCUEILLEZ UN HÉRISSON : UN ALLIÉ 100 % NATUREL POUR VOTRE JARDIN !

Il visite nos jardins dès la sortie d'hibernation, discret, piquant et redoutablement efficace contre limaces, escargots et insectes nuisibles. Le hérisson, cet insecticide sur pattes, est un précieux allié pour votre potager. Et s'il décidait de s'installer chez vous ? Ce serait une aubaine, à condition de lui offrir un environnement sécurisé et diversifié.



Pensez aux hérissons... N'activez pas les robots-tondeuses la nuit © SPW - Vinciane Schockert

L'évolution l'a doté d'environ 5 000 piquants, une protection précieuse pour échapper à de redoutables prédateurs. Comme l'évoquait Buffon, célèbre naturaliste : « *Le renard sait beaucoup de choses, le hérisson n'en sait qu'une : il sait se défendre sans combattre, et blesse sans attaquer.* »

Pourtant, ce petit mammifère est aujourd'hui « presque menacé » : sa population a chuté de 30 % en 10 ans, et, dans la nature, rares sont les individus qui dépassent l'âge de 2 ans. Collisions routières, agriculture intensive, clôtures et obstacles infranchissables, produits chimiques... les dangers mortels sont nombreux. Heureusement, vous pouvez faire la différence : accueillez ce petit mammifère dans votre jardin !

VOTRE JARDIN, UNE TERRE PROMISE...

Dites stop aux pesticides et aux grains anti-limaces toxiques ! Préférez les prédateurs naturels (hérissons, vers luisants, orvets, carabes), les pièges sans produits chimiques dangereux (des planches posées au sol sous lesquelles on recueille les limaces

au petit matin) ou les barrières physiques autour des plantes (coquilles d'œuf, cendres...). Attention aussi aux robots-tondeuses : ne les activez pas la nuit et optez pour des modèles sécurisants pour la petite faune. Avant de débroussailler, de brûler des feuilles ou de retourner un tas de bois, vérifiez qu'un hérisson ne s'y cache pas ! Évitez les pièges à bière ou grillagez-les, car le hérisson qui serait en état d'ébriété pourrait chuter dans un fossé ou une mare, voire se faire écraser sur la route.

Pensez aussi à sécuriser bassins et piscines avec une planche inclinée ou un treillis lui permettant d'en sortir. Supprimez les sacs, les filets plastiques et les conserves dans lesquels il peut rester coincé. Et facilitez ses déplacements en créant de petites ouvertures (15 x 15 cm) dans le bas des clôtures pour réduire la fragmentation de son habitat. Envie d'aller plus loin ? Offrez-lui gîte et couvert : tas de feuilles, haies, points d'eau (jamais de lait)... Il vous le rendra bien !

Infos : <https://biodiversite.wallonie.be> (hérisson)



« Autoroute à hérissons » © SPW - Vinciane Schockert



Gaine de couleur pour le suivi des hérissons © SPW - Vinciane Schockert

SUIVONS NOS HÉRISSONS

- Vous trouvez un hérisson blessé ou amaigri, confiez-le à un **CREAVES** (Centre de revalidation des espèces animales vivant à l'état sauvage) : plus de 5 500 y ont été accueillis en 2024 en Wallonie. <https://biodiversite.wallonie.be/creaves>
- Pour mieux suivre les hérissons relâchés après leur revalidation, un « marquage » à l'aide de gaines de couleur sur picots (photo ci-contre) vise à documenter leurs conditions de survie dans la nature. Aidez-nous à les identifier en vue de contribuer à leur conservation. <https://suivihérisson.be>



REHAUSSEMENT DES PONTS SUR LE CANAL ALBERT



Le pont de Haccourt © SPW – Antoine Poulin

Un vaste projet a débuté sur le canal Albert en province de Liège : le rehaussement de trois ponts et l'adaptation signalétique d'un quatrième. Majeur pour le transport fluvial, il devrait, en principe, s'achever à l'automne 2027.

Ce programme doit assurer une hauteur libre sous les ponts de 9,10 mètres pour garantir le passage de bateaux transportant quatre couches de conteneurs, au lieu de trois actuellement. Un défi pour cette voie d'eau de 130 km, reliant le port de Liège à celui d'Anvers et à la mer du Nord. En effet, la Flandre a déjà procédé à l'élargissement du canal entre Anvers et Wijnegem, et à l'élévation d'une soixantaine de ponts entre Anvers et la Wallonie. Il était donc essentiel de poursuivre côté wallon.

Le pont haubané de Lanaye © SPW – Antoine Poulin



D'UN PONT À L'AUTRE

Trois ponts seront donc relevés. Celui de Hermalle-sous-Argenteau, un ouvrage de type bowstring mis en service en 1983, le sera de 1,75 mètre. Ce chantier prévoit aussi des aménagements cyclo-pédestres et devrait se terminer à l'automne 2027.

Cet été, les travaux démarreront, pour 14 mois, au pont de Lixhe, un ouvrage haubané, inauguré en 1985. Il sera relevé de 1,60 mètre et doté de cheminements confortables et sécurisés pour les modes doux.

Et cet automne, le programme débutera au pont de Haccourt, un pont bowstring mis en service en 1983. Il sera relevé de 1,75 mètre et déplacé légèrement vers Liège pour limiter l'inclinaison de ses rampes. Le chantier devrait s'achever au printemps 2027.

Le pont de Lanaye, quant à lui, affiche déjà la hauteur requise. Cet ouvrage à haubans, inauguré en 1986, fera néanmoins l'objet d'une signalisation fluviale spécifique permettant aux bateaux d'identifier la zone où la hauteur de 9,10 mètres est respectée. Et des aménagements intégreront les modes doux. La circulation des piétons et des cyclistes sera maintenue sur l'ouvrage et les chemins de halage. Les travaux devraient s'achever cet été.

VOUS INFORMER

Le projet, piloté par le SPW Mobilité et Infrastructures, bénéficie d'un double financement : européen, à raison de 12,9 millions € (Plan national pour la reprise et la résilience) ; et wallon, à concurrence de 14,7 millions € (Plan de relance de la Wallonie).

Les conditions de circulation se verront impactées, notamment en raison des fermetures temporaires des ponts. Mais le SPW a pris des mesures pour réduire au maximum les nuisances, notamment en interdisant la fermeture simultanée de deux ponts voisins. Il travaille avec la Police et les autorités locales et régionales pour trouver les itinéraires de déviation les plus adaptés. Il communiquera aussi régulièrement via différents outils : page internet, newsletter...

Ce grand projet a pour objectif de reporter au maximum le transport marchand de la route vers la voie d'eau. Il devrait ainsi permettre de mieux répondre aux problèmes de congestion du réseau routier et aux enjeux climatiques. En augmentant le volume de marchandises transportées, il devrait aussi contribuer à créer de l'emploi et profiter à la croissance de l'ensemble du bassin liégeois.

Infos : <https://pontscanalalbert.wallonie.be>

120 MILLIONS € POUR AMÉLIORER LE NUMÉRIQUE DANS LES ÉCOLES

Le 14 mars, la Wallonie a lancé le projet « connectivité Wi-Fi ». Chaque établissement recevra gratuitement une solution internet clé en main pour ses classes et ses bureaux. Ce projet fait partie du programme École numérique, qui s'inscrit dans Digital Wallonia 4 Education.

Le numérique est omniprésent dans nos vies. Acquérir des compétences numériques dès le plus jeune âge permet de s'adapter à un monde de plus en plus connecté et prépare les jeunes aux compétences dont ils auront besoin pour réussir sur le marché du travail. Une infrastructure numérique de qualité est indispensable pour atteindre cette ambition.

Wallonie

ÉCOLE
NUMÉRIQUE
2022-2026



Équipement
numérique
toutes les écoles
sur 5 ans
accompagnement
portefeuille à point
centrale d'achat et d'assistance

Connectivité
interne
toutes les écoles
wifi

digital
wallonia
4.édu

Wallonie
Relance

UNE AMBITION EN DEUX VOLETS

La dynamique « École numérique » combine deux actions :

- Fournir des équipements numériques éducatifs modernes (écrans interactifs, tablettes, PC, kits de robotique...);
- Proposer une connectivité Wi-Fi de qualité, couvrant l'ensemble des locaux pédagogiques.

En Wallonie, de nombreuses écoles sont freinées dans leurs projets numériques par la qualité de leur couverture Wi-Fi. Grâce à ce programme, chaque enseignant pourra moderniser ses pratiques pédagogiques, sans frein technique ou technologique.

60 millions € sont investis dans les outils numériques, et 60 millions € dans le Wi-Fi. Chaque année, jusqu'à 500 écoles seront équipées en Wi-Fi, et plus de 1 200 écoles recevront du matériel numérique éducatif.

DES ÉCOLES ACCOMPAGNÉES

Le programme se distingue par son approche globale visant à faciliter la vie des écoles. Une équipe de 32 agents (conseillers, techniciens, administratifs, etc.) du Service public de Wallonie (SPW) accompagne ainsi quotidiennement les équipes pédagogiques pour concevoir les projets, installer le matériel et en assurer la prise en main. Un helpdesk est aussi disponible pour les problèmes techniques.

Le projet de connectivité Wi-Fi est simple d'accès, sans démarches administratives complexes, car le SPW prend en charge toutes les étapes : les études préalables, l'installation, la maintenance et le coût des abonnements.

DU WI-FI SÉCURISÉ EN CLASSE POUR FAVORISER LES APPRENTISSAGES

Connecter les classes au Wi-Fi ne signifie pas permettre aux jeunes de naviguer librement sur leur smartphone : les élèves pourront uniquement se connecter avec les équipements autorisés, dans le cadre d'une demande d'un professeur durant les cours. Des mesures de sécurité avancées seront activées, les accès seront surveillés, et l'école pourra choisir de bloquer certains contenus (ex : réseaux sociaux).

Il faut donc bien faire la distinction entre le numérique utilisé pour les apprentissages et l'interdiction du GSM en classe, celle-ci n'étant pas remise en cause par ce projet.



Infos : <https://emploi.wallonie.be/ecole-numerique.html>

COUP DE POUCE POUR LA VIE EN AUTONOMIE QUAND ON EST EN SITUATION DE HANDICAP

Afin de lever les obstacles à la vie en autonomie pour les personnes en situation de handicap, l'Agence wallonne pour une vie de qualité (AVIQ) a lancé un outil personnalisé d'aide à la décision pour prendre en compte le caractère unique de chaque parcours de vie.

Cet outil, prenant la forme d'un triptyque, permet à chacun d'évaluer ses priorités en termes de logement, de mobilité, de santé, de loisirs et bien plus encore. L'objectif principal étant d'identifier les services essentiels pour faciliter une vie autonome et épanouie.

Le tryptique reprend aussi le réseau de points de contacts clés de l'AVIQ pour des informations et un accompagnement personnalisé (Handicontacts). Les services sociaux des mutuelles, les administrations communales et les bureaux régionaux de l'AVIQ, répartis partout en Wallonie, se tiennent également à la disposition des personnes concernées.

Enfin, un vadémécum a été conçu parallèlement à ce triptyque pour aider à le remplir.

Ces 2 dépliant sont disponibles en ligne sur le site de l'AVIQ, ainsi que sur le portail <https://ediwall.wallonie.be>, où ils peuvent aussi être commandés gratuitement en version papier.

Six catégories sont identifiées, au sein desquelles les personnes sont invitées à juger du caractère « indispensable », « utile » ou « pas nécessaire » des besoins sous-jacents :

- Vie sociale (ex : réseau associatif, réseau familial et amical, transports en commun accessibles...)
- Besoins de base (aide à domicile, livraisons de repas...)
- Logement (maison, appartement, habitat partagé...)
- Santé (soins à domicile, pharmacie...)
- Travail/volontariat (proximité du lieu de travail, possibilité de télétravailler...)
- Accessibilité (accessibilité des alentours...)



Infos : www.aviq.be
N° gratuit (0800/16.061)

Handipar : un exemple d'inclusion et de solidarité

Intégrer la personne porteuse de handicap grâce à des activités citoyennes : c'est la mission de cette ASBL créée en 1994 et reconnue par l'AVIQ.

Au croisement des dynamiques de recyclage des déchets, de pédagogie citoyenne et de service à la collectivité, Handipar accueille les personnes, entre un et quatre jours par semaine, et sur base volontaire, dans des ateliers adaptés et encadrés. Chaque tâche est valorisée, car intégrée dans une chaîne de production solidaire. Dans l'atelier « Les Valoristes », on démonte, on trie, on nettoie et on valorise jeux, bijoux,

petits éclairages, textiles (nappes, draps de lits...) Dans « Les Potes'peinture », on répare, on ponce et on peint de petits meubles et objets décoratifs. Et dans « La Boisellerie », on crée, à partir de bois récupéré, des lettrages et figurines en bois chantournés, des jeux, nichoirs, mangeoires pour oiseaux, hôtels à insectes, boîtes à livres... Le travail s'effectue en collaboration avec la Ressourcerie namuroise, et les objets sont vendus ou loués au sein de l'atelier et dans les magasins Ravik.



Démontage d'ordinateur © Handipar



Handipar (Handicap et Participation) - Infos :
m.b.handipar@gmail.com -
www.handipar.be - 081 22 18 94



Tri scolaire © Handipar

Arrivée des œufs de saumon à l'école communale de Bovigny © CR Amblève



COMME UN SAUMON DANS L'EAU

Élever des saumons atlantiques en classe pour les relâcher en rivière ? C'est l'objet du projet « Saumons en classe », mené entre janvier et mars par les Contrats de rivière de l'Amblève, de la Lesse, de l'Ourthe et de la Semois, et le service de la Pêche du SPW. Il permet aux élèves d'aider à réintroduire dans nos cours d'eau cette espèce protégée, disparue au XIX^e siècle. Installation et suivi des œufs dans un aquarium, lâcher d'alevins dans un ruisseau et visite de CoSMoS, le Conservatoire du saumon mosan : autant d'étapes permettant de sensibiliser les plus jeunes à l'importance de la biodiversité et de la qualité de l'eau, à l'impact des activités humaines sur les salmonidés et à la nécessité de les préserver.

WALAKIS, LA NOUVELLE PLATEFORME DU DÉVELOPPEMENT RURAL

Mise en ligne en février 2025, elle réunit toutes les connaissances et innovations agricoles wallonnes, mais aussi les acteurs wallons du secteur ainsi qu'une manne d'informations pertinentes concernant l'agriculture, les forêts et le développement rural : <https://walakis.be>



Un appel pour des projets locaux © LBM

Initiatives citoyennes en faveur de la Nature et du Climat ? C'est le Bon Moment !

Plus de 100 candidatures ont été envoyées pour cette édition du *Bon Moment*, la première grande campagne destinée à soutenir des projets locaux, portés par des citoyens, des associations et des collectifs engagés. Biodiversité, solidarité, alimentation durable, qualité de l'air, de l'eau et du sol ou mobilités alternatives sont autant de thématiques abordées par cette initiative pilotée par la Fondation Be Planet et soutenue par la Wallonie. Après la sélection des meilleurs projets, Be Planet formera les lauréats à la récolte de dons et doublera le montant récolté pour chaque projet. Une belle opportunité de formation et de financement de projets citoyens pour la transition ! Retrouvez la campagne et ses lauréats sur www.lebonmoment.org



Rouge-gorge familier
© SPW - Michel Fautsch

Grand Recensement des oiseaux de jardin 2025

C'est durant un week-end ensoleillé de février que les 11 683 participants au Grand Recensement des oiseaux de jardin ont pu encoder leurs résultats. En haut du podium, la mésange charbonnière, présente dans 92 % des jardins, est suivie par le merle noir et le rouge-gorge, la mésange bleue et la pie bavarde, qui atteint son maximum historique de présence. En parallèle, le déclin se poursuit pour d'autres espèces comme le moineau domestique, la tourterelle ou le verdier d'Europe.

Le nombre moyen d'espèces d'oiseaux par jardin reste stable par rapport aux

vingt dernières années. Si les dix espèces les plus courantes sont des espèces généralistes, la situation pourrait s'améliorer en adaptant l'aménagement de nos jardins ou nos techniques agricoles. Privilégier un jardin au naturel permettrait, en effet, d'accueillir des espèces moins communes et de limiter l'utilisation des mangeoires, susceptibles de véhiculer des maladies.

Résultats complets du Grand Recensement sur <https://oiseaux.natagora.be>

Retrouvez de nombreux conseils pour aménager votre jardin au fil des saisons sur le site du réseau <https://reseau.natagora.be>

Favoriser la biodiversité dans le bâti

Une cavité sous la toiture, une plante grimpante, quelques trous et des passages pour chauves-souris... Saviez-vous que l'intégration de la biodiversité est tout à fait compatible avec la rénovation énergétique des bâtiments ?

En effet, le cycle de vie de nombreuses espèces dépend presque exclusivement des bâtiments. Il est donc important de donner les outils nécessaires aux profes-

sionnels de la construction, tels que les architectes, pour intégrer ces éléments de la meilleure manière.

C'est pourquoi Natagora met en ligne un nouveau site offrant aux auteurs de projet des solutions techniques pour concilier le vivant et les constructions humaines, des outils pour leur permettre d'intégrer des mesures et des aménagements. Et ça ne coûte rien ou presque !



Checklist, fiches, questionnaires, conseils sur mesure, FAQ, lexique..., découvrez-les vite sur <https://bati.natagora.be>

Concilier l'intégration de la biodiversité et la rénovation du bâti © Christiane Moulu



« PAS DANS MON ASSIETTE ! NE LAISSEZ PAS LES CONTAMINANTS ALIMENTAIRES S'INVITER A VOTRE TABLE »

Vous avez craqué devant une lasagne préparée du rayon traiteur, un bon café à emporter sur le chemin du bureau, ou agrémenté le pique-nique des enfants de quelques légumes cuits vite fait ? Prudence ! Les emballages alimentaires contiennent des substances qui migrent vers notre nourriture dans certaines circonstances. Mais pas de panique, il existe des solutions ! Pour votre santé, préférez notamment des **contenants en verre ou de la vaisselle**, surtout si l'aliment est chaud ou à réchauffer !

Avec le soutien de la Wallonie et de Food Wallonia, écoconso et Canopéa visibilisent le risque de contamination alimentaire par les emballages et partagent les bons gestes à adopter pour s'en protéger. Retrouvez-les sur : www.pasdansmonassiette.be

Vous prévoyez des plantations importantes à l'automne ou l'hiver prochain ?



La Wallonie distribue des plants pour des projets d'envergure par le biais des pépiniéristes locaux. Vous pourrez peut-être bénéficier de plants gratuits (entre 500 et 8 000 plants) comptant au moins 6 essences indigènes, entre novembre 2025 et février 2026 !

Demandes et infos : <https://yesweplant.wallonie.be>

Et si trier dans l'espace public devenait un réflexe ?

Bouteilles en plastique, canettes, paquets de chips... Et si ces déchets trouvaient enfin leur juste place ? En 2025, Be WaPP accompagne 57 communes wallonnes pour installer le tri dans l'espace public. Objectif ? Moins de déchets sauvages et plus de recyclage, sans pour autant multiplier les poubelles ! Grâce à un diagnostic, chaque commune pourra installer des îlots de tri aux endroits stratégiques, en fonction des habitudes des citoyens. Une signalétique claire et une communication efficace aideront chacun à adopter ce nouveau geste.

Plus d'infos ?
Rendez-vous sur
l'onglet commune de
www.bewapp.be



Équipement de tri à Les Bons Villers © Bewapp

À LA DÉCOUVERTE DE NOTRE FAUNE SAUVAGE

SANDRINE SANDERMANS
AVEC PHILIPPE GOFFART,
VINCIANE SCHOCKERT ET
BENOÎT THIRIONET

Avec ses forêts, ses prairies, ses zones humides, ses cours d'eau, notre région abrite une grande variété d'habitats naturels accueillant entre 30 et 35 000 espèces animales : mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens ou encore insectes...

Dans ce dossier, nous vous expliquerons le rôle du SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement, et de ses partenaires, dans l'observation, le suivi, la gestion et la préservation de ces espèces, la protection de leur cadre de vie et la sensibilisation du public pour assurer leur pérennité.

Nous vous montrerons comment reconnaître leurs traces au cours de vos balades et comment participer, chacun, à ces missions de sauvegarde. Nous déconstruirons aussi certaines idées reçues. Enfin, nous nous pencherons sur quelques espèces en particulier, en nous basant sur la singularité de leur comportement, leur caractère esthétique, l'originalité des dispositifs les protégeant ou encore l'existence d'indices de présence reconnaissables...

Notre objectif : donner à cette faune sauvage davantage de visibilité et prendre pleinement conscience de la richesse de notre patrimoine naturel.

Baguage de chouettes © SPW – Vinciane Schockert

Les détectives de la nature

Dès l'arrivée des beaux jours, nous sommes nombreux à partir à la découverte de notre patrimoine naturel. Ce sont peut-être les éléments végétaux de notre biodiversité que nous remarquons en premier. Mais qu'en est-il de la faune sauvage qui évolue au cœur de nos paysages ?

Vivre la Wallonie vous emmène à la recherche de traces et d'indices de présence de quelques habitants de notre région, à écailles, à poils ou à plumes... Peut-être nous donnerons-vous envie de participer au recensement d'espèces pour renforcer encore notre travail de protection de la biodiversité ?

PROTÉGER LA NATURE, UNE MISSION DE LONGUE HALEINE

Comment se porte la vie sauvage wallonne en 2025 ? Dans l'ensemble, le constat n'est pas aussi positif qu'on le souhaiterait. Changements climatiques, urbanisation, artificialisation des sols, réseau routier, pollution, espèces exotiques envahissantes... sont autant de facteurs qui mettent la nature sous pression constante. Une majeure partie des espèces animales s'en trouvent fragilisées dans leur recherche de nourriture et d'habitats, leurs déplacements, leur reproduction...

L'ampleur du travail de protection de la biodiversité est donc de taille. Mais travailler sur le vivant nécessite d'agir sur le long terme. Par exemple : aider la loutre, très rare, à recoloniser nos rivières ne se fait pas sur une courte période. Afin de mener une action efficace, le processus commence par l'analyse de l'état de la population présente en Wallonie et par l'inventaire de la qualité des habitats qu'elle apprécie, des points noirs qui empêchent son passage ou, pire, mettent sa vie en danger. Lorsque l'espèce est jugée en déclin, des actions peuvent être mises en œuvre grâce à ces différents relevés... Ce qui demande du temps et des moyens avant de pouvoir observer des résultats.

En Wallonie, le service public garantit une continuité et une stabilité d'action, cruciales dans la préservation des écosystèmes naturels, en partenariat avec de nombreux acteurs.



La loutre vit aux abords de cours d'eau suffisamment riches en poissons. Elle se cache dans des broussailles, des cavités de racines d'arbres ou de rochers. © Adobe Stock

DES HOMMES ET DES FEMMES D'ACTION

Le SPW suit scientifiquement l'évolution des espèces animales et végétales présentes sur notre territoire. Son département de l'Étude du milieu naturel et agricole (DEMNA) compte une centaine d'agents aux profils variés, majoritairement scientifiques. Identification et inventaires d'espèces, détections par ADN environnemental, recherche d'empreintes, de traces de dents sur proies ou plantes, de carcasses, d'excréments, de gîtes... Autant d'informations qui leur permettent d'étudier l'évolution de ces populations, l'état de leurs habitats, et de dégager un aperçu régional de l'état de santé des espèces. Ils établissent aussi des inventaires de connectivité d'habitat à l'échelle wallonne. Et ils conseillent leurs collègues du département de la Nature et des Forêts (DNF) afin d'agir utilement pour préserver cette faune sauvage et de réaliser des aménagements qui la favorisent.



Constatation de dégâts de blaireaux, réalisée par le DNF © SPW – Vinciane Schockert

Par exemple, le blaireau a longtemps pâti de sa mauvaise réputation. Le SPW a souhaité objectiver son étiquette de ravageur de cultures en étudiant sa population et ses dommages en Wallonie. Le développement d'une méthodologie standardisée d'évaluation de dégâts, associé à la formation des agents du DNF et des experts, a permis d'objectiver l'impact réel du blaireau, beaucoup plus faible que prétendu. Depuis, la réalisation d'expertises basées sur les critères d'identification enseignés par le DEMNA et l'implication du DNF sur le terrain ont permis de réduire les montants d'indemnisation du SPW, pour le blaireau, à leur juste valeur.

Parfois cependant, les terriers de blaireau situés en prairie peuvent constituer un danger pour le bétail qui y pâture (risques de chutes et de blessures). Il arrive donc qu'on déloge des blaireaux vers des zones où ils ne sont pas gênants, ce qui requiert une bonne connaissance de leur comportement et des techniques de gestion spécifiques.

Même réflexion pour leurs cousines les loutres, avec la mise en place, avec les gestionnaires de cours d'eau, de passerelles sous les ponts leur évitant des accidents mortels lors de la traversée de routes très fréquentées.

COLLABORER POUR MAXIMISER L'IMPACT

Le SPW n'agit pas seul pour collecter des données scientifiques nécessaires au suivi de notre faune sauvage. Secteur associatif, bureaux d'études d'incidence sur l'environnement, universités, administrations locales, particuliers... Autant d'acteurs dont les données nourrissent les études du SPW. Parmi eux :

- **Natagora** : association de protection de la nature qui mène des actions de sensibilisation et de restauration de milieux. Le suivi des oiseaux en Wallonie lui est confié sous la supervision du SPW ;
- **Le réseau CREAVES** (Centres de revalidation des espèces animales vivant à l'état sauvage) : essentiellement constitués de volontaires, ces centres recueillent, soignent et remettent en liberté les animaux sauvages après revalidation ;
- **Natagriwal** : association qui soutient les agriculteurs dans la mise en place d'actions agro-environnementales ;
- **Le Réseau-Loup** : un réseau d'experts qui participe au suivi standardisé de la progression de l'espèce en Wallonie. Il rassemble des agents de l'administration, des scientifiques, des chasseurs, des naturalistes, des éleveurs... Une soixantaine

de membres ont été formés à la reconnaissance des indices de présence du loup ;

- **Les Parcs naturels de Wallonie** ont une mission de protection du patrimoine naturel et participent notamment à l'expérimentation de nouveaux modes de gestion de l'espace rural ;
- **Les Contrats de rivière** relient les différents acteurs de l'eau (villes et communes, provinces, SPW, pêcheurs, agriculteurs, secteurs touristiques, riverains, organismes d'assainissement, entreprises) et organisent des suivis d'espèces protégées et exotiques envahissantes sur leurs périmètres ;
- etc.



Blaireau à Viville (Arlon)
© SPW – Vinciane Schockert

De jeunes anguilles sont réintroduites dans plusieurs de nos cours d'eau. © SPW - Olivier Hermin



OPÉRATION CIVELLES (JEUNES ANGUILES)

La population d'anguilles européennes (*Anguilla anguilla*) a fortement diminué depuis plusieurs dizaines d'années. En cause : la surpêche, la destruction de leurs habitats (barrages, pollution), les parasites et maladies, les effets des changements climatiques. En février dernier, 1 650 000 civelles ont été relâchées par le SPW dans plusieurs cours d'eau wallons, ce qui permet de renforcer les populations d'anguilles et de rééquilibrer en partie les écosystèmes aquatiques.

Où la croiser ? Notre anguille européenne parcourt de 5 000 à 8 000 km au cours de sa longue vie, qui peut dépasser 20 ans. La larve de ce poisson migrateur naît dans la mer des Sargasses, une zone de l'océan Atlantique, et se déplace jusque dans les eaux douces d'Europe et d'Afrique du Nord. C'est donc notamment en Wallonie qu'elle grandit pendant plusieurs années et que l'on pourrait l'observer. Devenue adulte dans nos cours d'eau, elle remonte alors naturellement les estuaires de nos fleuves pour se jeter dans la mer du Nord, rejoindre l'Atlantique et aller se reproduire en mer des Sargasses.

Comment la reconnaître ? La civelle est plutôt transparente, se cache de la lumière et vit sous les pierres des cours d'eau. Mais elle se métamorphose en anguille jaune, puis argentée.

Comment la protéger ? Sa pêche est interdite en Wallonie. Évitez de déplacer les pierres dans le lit des rivières pour ne pas la rendre visible des prédateurs et détruire son habitat.

ENVIE DE PRÊTER MAIN-FORTE ?

Vous pouvez, vous aussi, participer à l'effort partagé de protection de la biodiversité en tant que citoyen. Par exemple... En rendant votre jardin accueillant, en aménageant des abris naturels pour la faune et la flore, en respectant le Code de conduite en forêt. Mais aussi en veillant à ne pas laisser de déchets dans la nature et à ne pas y relâcher d'espèces exotiques envahissantes...

Ces actes individuels peuvent être complétés d'actions collectives :

- Participez au grand recensement d'oiseaux de Natagora en hiver : www.natagora.be ;
- Vous trouvez un animal sauvage blessé ? Contactez le CREAVES de votre région : www.creaves.be ;
- Vous observez une espèce rare ? Enregistrez votre observation sur le site <http://observatoire.biodiversite.wallonie.be> (enquêtes espèces) ou sur le portail www.observations.be : une sorte de carnet naturaliste partagé entre tous les Belges amateurs de nature. Analysées par des spécialistes, les données récoltées seront utilisées par de nombreux acteurs de la conservation de la nature dont le SPW. Pour des données d'espèces très rares, plus sensibles, vous pouvez contacter le DNF local.

QUI DONC EST PASSÉ PAR ICI ?

Distinguer une empreinte de chien de celle du renard



Dessins réalisés à partir du guide (de terrain) « Traces » pour la reconnaissance des mammifères du bord des rivières, réalisé dans le cadre du projet Life Loutre

Ne coupe pas ou effleure la base des deux pelotes digitales médianes chez le renard



Pour en savoir plus
<https://biodiversite.wallonie.be>
<https://etat.environnement.wallonie.be>

Stop aux espèces exotiques envahissantes
<https://stopenvahissantes.be>

Les connaissez-vous ?

Vous pourriez les rencontrer lors de vos balades, en distinguer les traces. Alors, si nous faisons les présentations...

LE NACRÉ DE LA RONCE

(Brenthis daphné)

Ce papillon de jour est aujourd'hui largement répandu chez nous ! Inconnu en Wallonie avant 2006, il l'a entièrement colonisée en 20 ans, à partir des populations françaises, sous l'effet du réchauffement du climat.

OÙ LE TROUVER ?

Ce papillon orangé aux dessins noirs assez fins vole de mi-mai à mi-août et pond ses œufs sur les feuilles de la ronce souvent mal aimée. On peut l'apercevoir le long des lisières forestières feuillues ou des haies, aux alentours de ronciers bien ensoleillés dont il butine également volontiers le nectar.

COMMENT LE SPW A-T-IL PU OBSERVER SON EXPANSION ?

Grâce à la mise en commun des observations d'amateurs et de professionnels sur tout le territoire wallon.

COMMENT LE PROTÉGER ?

Et si l'on considérait la flore sauvage autrement ? Un roncier, c'est aussi un refuge et un garde-manger pour la biodiversité.

Nacré de la ronce
© Adobe stock



Le muscardin, un rongeur nocturne discret © SPW - Vinciane Schockert

Noisette rongée par un muscardin
© SPW - Vinciane Schockert



LE MUSCARDIN

On croyait ce petit mammifère discret très rare dans nos régions. Mais le suivi de ses populations a démontré qu'il se porte mieux qu'on ne le pensait.

OÙ LE TROUVER ? QUELLES SONT SES TRACES ?

Pas évident de rencontrer ce rongeur nocturne ! Mais il se nourrit notamment de fruits à coques sur lesquels il laisse des traces typiques de son espèce. Observez les noisettes rongées laissées au sol : le muscardin y perce un trou rond dans la coque, dont le bord est tout lisse et sans traces de dents (photo) !

COMMENT LE SPW A-T-IL PU ÉTUDIER SON ÉVOLUTION ?

La pose de nichoirs à grande échelle a considérablement aidé aux recensements du muscardin en Wallonie.

COMMENT LE PROTÉGER ?

Reconnectez les habitats forestiers qu'il affectionne en installant des haies d'essences diversifiées et locales, des zones naturelles où il pourra trouver refuge l'hiver lorsqu'il hiberne...

LA SALAMANDRE TACHETÉE

[Salamandra salamandra]

Voici un amphibien assez répandu mais très discret, du fait de ses mœurs nocturnes. Ses populations peuvent être victimes d'un redoutable champignon microscopique créant des lésions dans la peau de certaines espèces de batraciens, qui meurent en quelques jours.

COMMENT LE SPW PEUT-IL SUIVRE CE PHÉNOMÈNE ?

Les agents du DNF, actifs sur le terrain, sont formés par le SPW au suivi sanitaire de la maladie.

OÙ LA TROUVER ?

Cet animal terrestre vit une majeure partie de l'année sous une épaisse couche d'humus de forêts de feuillus. Un habitat de plus en plus menacé par le changement climatique et l'activité humaine. Il se reproduit surtout dans les petits rus, et les femelles viennent à l'eau pour y déposer leurs larves. Saviez-vous que les taches et lignes dessinées sur leur corps sont uniques à chaque individu ? Certains adultes peuvent vivre jusqu'à 20 ans.

COMMENT LA PROTÉGER ?

Signalez-nous toute observation de salamandre (images, lieu et date de la découverte) sur <http://observatoire.biodiversite.wallonie.be> (enquêtes espèces). Ne la capturez surtout pas pour en faire un animal de compagnie, c'est interdit. Laissez-lui la chance de vivre dans son milieu naturel ! Si vous la voyez traverser une route dangereuse le soir venu, écartez-la de l'asphalte.



Salamandre tachetée © SPW - Philippe Goffart

LE CHAT FORESTIER OU SYLVESTRE

[Felis silvestris silvestris]

S'il ressemble à certains de nos gros matous, le chat forestier est une espèce indigène qui n'a jamais été domestiquée. Elle a été importée depuis le Moyen-Orient dès le VIII^e siècle. Et les chats harets ne sont autres que des individus domestiques retournés ou nés à l'état sauvage (souvent abandonnés).

OÙ LE TROUVER ?

Il habite nos forêts mais chasse du petit gibier, essentiellement des rongeurs, dans des zones ouvertes telles que des friches et des prairies.

COMMENT LE SPW PEUT-IL SUIVRE SA TRACE ?

Des colliers émetteurs, placés sur des chats forestiers, ont permis de déterminer leurs domaines vitaux. Ils évoluent sur des territoires très vastes, s'approchant parfois de nos villages où ils peuvent rencontrer nos chats domestiques. Mais...

COMMENT LE PROTÉGER ?

Non stérilisés, nos chats peuvent parfois se reproduire avec le chat forestier. Cette hybridation peut amoindrir la pureté des traits génétiques sauvages du chat forestier. Un bon conseil : participez à l'effort collectif de stérilisation en amenant Chouquette ou Ronron chez le vétérinaire pour une opération bénigne !



Chat forestier © Valérie Gillet

LE LUCANE CERF-VOLANT *[Lucanus cervus]*

C'est le plus grand de nos coléoptères européens. Le mâle porte des mandibules impressionnantes qui font penser aux bois d'un cerf. En régression chez nous, il est protégé en Wallonie et en Europe.

OÙ LE TROUVER ?

Présent dans quelques vallées, comme celles de la Meuse, de la Lesse ou du Geer, il mène une vie très discrète puisque sa larve se développe dans le bois mort enterré, dans des endroits ensoleillés, et que l'adulte ne s'active qu'au crépuscule en juin-juillet.

COMMENT LE SPW A-T-IL PU CONSTATER SON DÉCLIN ?

C'est justement le recul du nombre d'observations dans certaines régions qui a alerté les scientifiques sur l'état de ses populations.

COMMENT LE PROTÉGER ?

Si vous le pouvez, aménagez des zones permanentes de bois mort. Si vous en rencontrez un, prenez-le en photo et enregistrez votre observation sur : <http://observatoire.biodiversite.wallonie.be> (enquêtes espèces) ou sur www.observations.be



Lucane cerf-volant mâle © Philippe Vanmeerbeeck

VIVUS : faire pousser la ville autrement

Longtemps ternie par son image homogène, grise et imperméable à la nature, la ville se voit aujourd'hui confrontée à des enjeux majeurs, qui prennent de l'ampleur au fur et à mesure que les habitants la colonisent. La nature offre pourtant des services directs et indirects aux sociétés humaines. Gérer l'équilibre entre le bien-être des citoyens urbains et la nature est devenu le grand défi du XXI^e siècle.

C'est l'objectif ambitieux et original que propose la société VIVUS, une spin-off portée par la Wallonie : elle s'appuie sur le fonctionnement des habitats naturels afin de développer des infrastructures vertes pour des villes durables et saines. VIVUS propose une remise en question des infrastructures, en favorisant le circuit court et la logique de la ville qui se reconstruit sur la ville grâce à l'usage de composants recyclés ou locaux. Elle a aussi développé un outil d'aide à la conception de murs végétalisés innovants, maximisant les services écosystémiques et minimisant les externalités environnementales.



© Vivus

L'Europe et la Wallonie unies autour des compétences de leurs citoyens



Le 5 mars, la Commission européenne a lancé l'Union des compétences. Elle prévoit d'investir plus de 150 milliards € pour aider les travailleurs, les entreprises et les établissements d'enseignement à développer les compétences nécessaires pour l'avenir. Cinq priorités seront abordées dans les cinq prochaines années : comprendre les besoins en compétences ; améliorer les compétences de base et avancées ; soutenir la formation continue

et la reconversion ; faciliter la mobilité des compétences et la libre circulation sur le marché du travail de l'UE ; mais aussi attirer, développer et retenir les talents en Europe.

La Commission européenne a également lancé des plans d'actions concernant les compétences de base et l'enseignement des STEM (sciences, technologie, ingénierie et mathématiques), afin d'augmenter le nombre de jeunes, en particulier de filles et de femmes, dans ces filières.

FoF 2025 : la Wallonie met à l'honneur l'industrie 4.0

L'édition 2025 des Factories of the Future Awards se tenait en février dernier. L'occasion, comme les années précédentes, de récompenser l'excellence industrielle en Wallonie. Quatre entreprises ont rejoint le cercle des FoF, portant leur nombre à 21. Il s'agit de CCEP Chaudfontaine (site d'emouteillage), de Safran

Blades (production d'aubes de compresseur pour moteurs d'avion), de Knauf Insulation (produits d'isolation) et d'UCB (entreprise biopharmaceutique). Vinventions (solutions de bouchage) a, quant à elle, renouvelé sa labellisation.

Co-piloté par le SPW Économie et l'Agence du Numérique, le programme Industrie du Futur soutient la transformation des entreprises manufacturières grâce à des subventions et un accompagnement d'experts.

Infos : <https://factory-of-the-future.be>
<https://www.digitalwallonia.be>





LA MARINA D'ANTOING

C'est au sein d'un projet ambitieux, visant à faire du plan d'eau du Grand Large une station touristique de niveau international, que s'inscrit la reconfiguration de la marina d'Antoing. Inaugurée le 21 mars dernier, elle permet de compléter une offre de loisirs basée sur la pratique des activités nautiques et d'accroître l'attractivité du site.

La reconfiguration de la marina poursuivait trois objectifs : augmenter la capacité d'accueil de pontons redessinés, adopter une nouvelle architecture fonctionnelle et intégrée dans son environnement, et favoriser un aménagement paysager ludique des abords pour attirer des visiteurs autres que des plaisanciers. Le succès de cette toute nouvelle installation montre que ces objectifs ont été largement atteints, tant dans la reconfiguration des pontons ou de l'estacade que dans celle du nouveau bâtiment d'accueil, inscrit dans un environnement paysager repensé.

CÔTÉ EAU

La construction de 1 270 m² de pontons a considérablement augmenté la capacité d'accueil de la marina, qui passe de 90 à 130 anneaux, offrant 40 emplacements supplémentaires aux plaisanciers, qui peuvent également y dormir, prendre une douche, laver leur linge ou procéder à des recharges d'électricité. La nouvelle estacade, incurvée et très « instagrammable », protège, quant à elle, les bateaux contre les poussées des glaces sur plus de 700 mètres. Lieu d'accostage mais aussi de promenade, elle constitue une ouverture du port aux promeneurs ou aux cyclistes désireux de faire le tour du plan d'eau.

CÔTÉ TERRE

La capitainerie nouvelle génération, le restaurant panoramique, le bar, l'annexe de l'Office du tourisme d'Antoing, ou encore les salles de réunion présentes sur le site rencontrent pleinement les exigences touristiques d'un site situé à dix minutes à peine du sud de Tournai. Enfin, le traitement paysager des abords a fait l'objet d'un soin tout particulier, destiné à les intégrer au mieux dans le paysage.

Nicolas Plouvier, directeur à la direction Aménagement du territoire & Architecture de l'Agence de développement territorial Wallonie picarde (IDETA), souligne combien le soutien du FEDER a joué un rôle d'accélérateur dans l'émergence d'une station touristique, pensée dès 2017 et s'intégrant dans le développement d'une stratégie plus globale et ambitieuse.

RECONFIGURATION DE LA MARINA D'ANTOING : BUDGET TOTAL

3 042 731 €,
dont

1 217 096 €
à charge du FEDER et

1 521 370 €
à charge de la Wallonie...

UN MASTER-PLAN POUR L'ENSEMBLE DU SITE DU GRAND LARGE

La reconfiguration de la marina s'inscrit dans un plan plus global comprenant quatre autres investissements majeurs, rendus possibles par des financements privés ou publics : l'éco-resort « Your Nature », le centre de loisirs « Escalade Aventure » issu de la reconversion d'un chantier naval, la requalification du centre ADEPS et le développement d'un complexe régional BMX.

Deux circuits vélo et une balade pédestre permettent de découvrir le Grand Large d'Antoing et ses environs. Infos sur le site touristique de la Wallonie picarde www.visitwapi.be (onglet « se balader »).



SANDRINE LANGOHR



Sélection de publications sur la Wallonie

Rendez-vous sur le site des publications du SPW pour en découvrir bien d'autres ! ediwall.wallonie.be

Guide des attractions touristiques et musées de Belgique – Wallonie-Bruxelles

Faites le plein d'idées pour vos excursions en 2025 avec le Guide 365.be

Une attraction pour chaque jour de l'année. On compte près de 250 attractions touristiques et musées dans nos régions pour vous divertir. Il y en a pour tous les goûts : parcs à thèmes, parcs animaliers, grottes et cavernes, attractions aquatiques, parcs, musées ou encore châteaux et citadelles.

Ce Guide 365.be est disponible en français, néerlandais, allemand et anglais auprès des Espaces Wallonie, des attractions touristiques et musées, des Maisons du tourisme, des Offices du tourisme, des Syndicats d'initiative... Les versions numériques peuvent être téléchargées sur ediwall.wallonie.be.



Avec les beaux jours... profitez du RAVeL

Plus de 1 515 km de chemins réservés aux piétons, cyclistes, cavaliers et personnes à mobilité réduite ! (voir p. 8)

Les cartes reprennent l'ensemble des tracés du RAVeL (plus de 45 itinéraires confortables et sécurisés), des 10 itinéraires cyclables régionaux et des 4 itinéraires internationaux de longue distance, ainsi que la localisation des sites touristiques et hébergements labellisés *Bienvenue Vélo*, pour chaque province de Wallonie.

Édité par VISITWallonia, en collaboration avec le SPW Mobilité et Infrastructures. Les cartes sont gratuites et peuvent être commandées en version papier sur : ediwall.wallonie.be. Infos sur le RAVeL : ravel.wallonie.be



Balades autour des châteaux

...encore de belles visites en perspective

Qu'ils soient le long de l'eau, au milieu d'une plaine ou suspendus au bord d'une falaise, les châteaux font rêver... En voiture, à pied ou à vélo, explorez les forteresses wallonnes et découvrez leur histoire grâce à nos carnets de balades ; ils vous proposent différents itinéraires selon les régions.

Ces 13 carnets peuvent être téléchargés sur ediwall.wallonie.be ou sur visitwallonia.be.



Les détecteurs de fumée

Une obligation qui peut vous sauver la vie !

Plus vite un incendie est découvert, plus grandes sont les chances d'y survivre et d'en limiter les dégâts. Nos facultés sensorielles, la vue, l'odorat et l'ouïe, ne suffisent pas à percevoir rapidement un début d'incendie. Les capacités de perception d'un détecteur de fumée sont de loin supérieures aux nôtres, tout particulièrement la nuit. La Wallonie impose la présence de détecteurs de fumée dans tous les logements et les habitations légères car ils nous permettent de réagir au plus vite à un incendie.

Cette brochure peut être téléchargée sur ediwall.wallonie.be.



Les primes Habitation. Régime de soutien temporaire 2025-2026

Le Gouvernement wallon adopte un nouveau régime de soutien temporaire des primes à la rénovation. (voir p. 6)

Il s'agit d'aides financières qui peuvent être obtenues pour la réalisation d'un audit Logement et/ou pour entreprendre des travaux, c'est-à-dire des investissements poursuivant un objectif d'économies d'énergie et de rénovation d'un logement, tels que recommandés par un auditeur Logement.

Cette brochure peut être téléchargée sur ediwall.wallonie.be.

Dans le Domaine régional Solvay, en lisière de la forêt de Soignes, la Fondation Folon vous accueille dans la Ferme du Château de La Hulpe. Créée par Jean-Michel Folon et ouverte au public en 2000, la Fondation abrite un musée qui rassemble les œuvres préférées de l'artiste.

Fondation Folon :
www.fondationfolon.be
Drève de la Ramée 4,
1310 La Hulpe
02 653 34 56

Du mardi au vendredi de 9 à
17 heures - Week-end & jours
fériés de 10 à 18 heures -
Fermé le lundi.
Accessible aux PMR

La Ferme du Château de La Hulpe : une bâtisse de charme et de caractère, conçue en 1836 par l'architecte Jean-Pierre Cluysenaar, auteur des Galeries Saint-Hubert à Bruxelles © Xavier Janssens © Fondation Folon, 2023



LA FONDATION FOLON : IMMERSION DANS L'UNIVERS POÉTIQUE DE JEAN-MICHEL FOLON

La visite de la **collection permanente** (près de 350 œuvres de l'artiste à travers quinze salles d'exposition) ne manquera pas de vous plonger dans l'univers poétique de Jean-Michel Folon, au fil de la scénographie qu'il a imaginée pour ce lieu.

Des **expositions temporaires** sont également proposées depuis 2007, permettant notamment la mise en valeur d'autres artistes, dans une « famille d'esprit », en lien avec Folon.

N'hésitez pas à profiter d'une pause détente dans cet endroit magique ou à poursuivre votre immersion par une balade dans le parc du château. Plan du Domaine et balades téléchargeables sur www.chateaudelahulpe.be



Mur des affiches, Fondation Folon © Fondation Folon, ADAGP, Paris, 2023

EN CE MOMENT...

Le dimanche 29 juin : Un musée dans un parc

Sur inscription, comprenant l'entrée au musée et une visite guidée en extérieur pour découvrir les liens entre l'artiste et le parc.

Jusqu'au 31 août : exposition Drawing Room

150 œuvres graphiques d'humour « dessins d'idées » d'artistes paraissant dans la presse des années 50, dont certains étaient proches de Jean-Michel Folon.



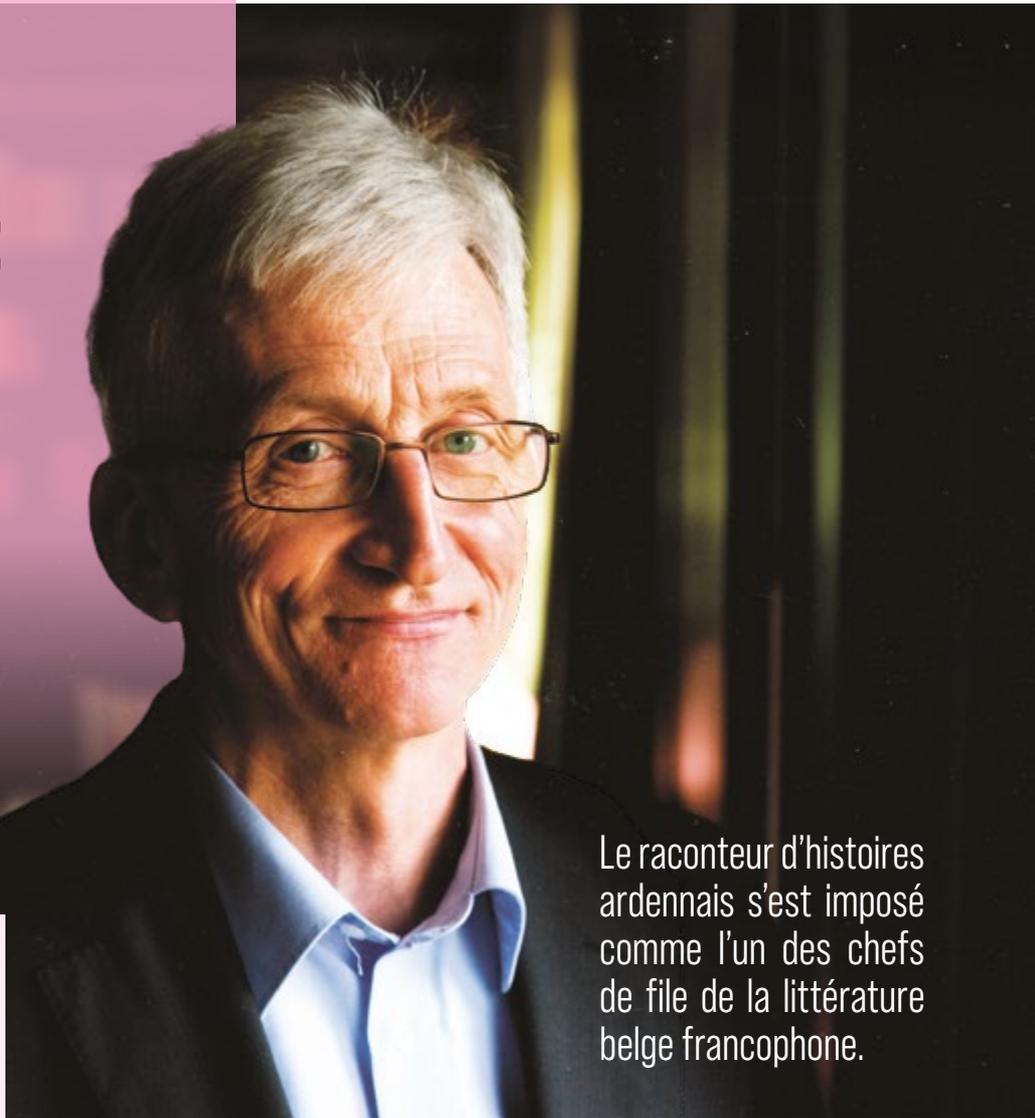
Drawing Room, Fondation Folon © Collection privée. Saul Steinberg, sans titre, 1948-1949, encre de Chine, 8x8 cm © The Saul Steinberg Foundation/SABAM, Brussels, 2025



Sculpture : « Je me souviens »
© Fondation Folon, ADAGP, Paris, 2023

HENRY HAMOIR

ARMEL JOB : LE SONDEUR DES CŒURS



Le raconteur d'histoires ardennais s'est imposé comme l'un des chefs de file de la littérature belge francophone.

ARMEL JOB

Né en 1948 à Heyd, près de Bomal (province de Luxembourg)

Philologue classique de formation

Ancien enseignant et directeur de l'Institut Notre-Dame de Bastogne

AUTEUR DE NOMBREUX ROMANS PARMIS LESQUELS :

La femme manquée
(Prix René Fallet du premier roman 2001)

Helena Vannek (Prix Victor Rossel des jeunes 2002, Prix des Lycéens 2003)

Les fausses innocences
(Prix du jury Giono 2005)

Tu ne jugeras point (Prix des Lycéens 2009, Prix Simenon 2010)

Loin des mosquées (2012)

En son absence (2017)

La cuisinière du Kaiser (2025)

AUTEUR DE PIÈCES DE THÉÂTRE

Membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique

VLW - VOUS AVEZ TRAVAILLÉ DANS LE MONDE DE L'ENSEIGNEMENT PENDANT DE NOMBREUSES ANNÉES AVANT DE LAISSER LA MAIN À L'ÉCRIVAIN. QUELLES ONT ÉTÉ LES CIRCONSTANCES DE CE PASSAGE ?

A.J. : « Il n'y a pas eu de rupture brusque entre mon travail dans l'enseignement et mon travail d'auteur. Après mes premiers ouvrages édités, je suis encore resté dix ans dans mon école. Depuis de nombreuses années, j'avais écrit des contes, des nouvelles, pour le plaisir, tout en enseignant. Il s'est fait que je me suis trouvé un jour avec un texte qui était une grande nouvelle ou un petit roman. Ne sachant quoi en faire, je l'ai mis sous enveloppe et envoyé à quelques maisons d'édition. Un miracle s'est produit : mon texte a été publié. J'avais mis le doigt dans l'engrenage. »

VLW - VOUS ÊTES NÉ ET AVEZ GRANDI SUR LES BORDS DE L'AISSNE EN ARDENNE. EN QUOI VOS BACINES WALLONNES ONT-ELLES INFLUENCÉ VOTRE MANIÈRE DE RACONTER DES HISTOIRES ?

A.J. : « Je suis un enfant de la campagne, né dans une famille ordinaire, non pas pauvre, modeste. Mes parents m'ont donné la chance de faire des études, mais je suis resté attaché à mes origines. Dans mon enfance, les gens prenaient le temps de parler, le soir, par exemple, quand il n'y avait pas encore de télé. Les clients de mon père s'asseyaient pour causer. En wallon. C'étaient d'excellents conteurs. Ils abordaient inmanquablement le sujet de la guerre, le grand événement de leur vie. J'adorais les écouter. »

VLW - VOS ROMANS SONT TOUJOURS ENRACINÉS EN WALLONIE, PRINCIPALEMENT EN RÉGION LIEGEOISE ET EN ARDENNE, MAIS AUSSI À WATERLOO, CHARLEROI... C'EST UNE NÉCESSITÉ POUR VOUS ?

A.J. : « Je termine la lecture d'une auteure d'Irlande du Nord. Je pense que personne ne lui demanderait pourquoi ses histoires se passent en Ulster. Cela paraît normal pour n'importe quel endroit du monde, sauf, dirait-on, pour la Wallonie. Moi, je suis Wallon, et je trouve logique de parler de mon pays. »

VLW - QU'EST-CE QUE VOUS AIMEZ DANS LA WALLONIE ?

A.J. : « Ce que j'aime par-dessus tout, c'est que les Wallons, en général, ne sont pas chauvins. On a beau chanter "Nos-èstans firs di nosse pitite patrèye", en fait, nous n'avons aucun sentiment d'orgueil national. Le nationalisme est impensable pour un Wallon. Ça le fait doucement rigoler. C'est une grande différence par rapport aux Français et, pour ne pas les citer, aux Flamands. Cela dit, les Wallons auraient de bonnes raisons d'être simplement fiers. Par exemple, ce sont les Wallons qui ont fondé la sidérurgie suédoise au XVII^e siècle. »

VLW - PEUT-ON QUALIFIER VOS ROMANS DE POPULAIRES ?

A.J. : « Pour moi, le roman est par nature un genre populaire dans la mesure où il raconte des histoires. Beaucoup de gens sont hermétiques à la poésie, par exemple, mais tout le monde aime les histoires. Les grands romans du XIX^e siècle paraissaient très souvent en feuilleton dans les journaux qui avaient bien saisi cet attrait pour les récits. Évidemment, le roman a pris toutes sortes de formes nouvelles au XX^e siècle, particulièrement en France, et s'est souvent éloigné de la narration imaginaire. Pour ma part, je reste un romancier traditionnel, un "raconteur d'histoires", comme le disait Giono. »

VLW - VOUS OBSERVEZ BEAUCOUP LES GENS AUTOUR DE VOUS. VOS ROMANS RÉVÈLENT D'AILLEURS LA PART D'OMBRE QUI EXISTE EN BEAUCOUP D'ENTRE NOUS...

A.J. : « Un romancier est un observateur. Il scrute les gens autour de lui. S'il veut écrire une histoire qui tient la route, il est obligé de s'interroger sur ce qui les fait

agir, comme s'il s'interrogeait sur lui-même. Il doit pouvoir sonder leur cœur. De ce fait, il s'établit une convention tacite entre le lecteur et le romancier. Le lecteur admet que le romancier peut s'introduire dans le secret de tous ses personnages. Dans la vie réelle, on ne peut pas savoir ce qui se passe dans la tête des autres. On est obligé de s'en tenir aux apparences qu'ils veulent bien laisser transparaître. Dans le roman, l'auteur nous révèle ce qui meut chaque personnage en profondeur. Le lecteur peut ainsi comprendre pourquoi les personnes agissent comme elles agissent. Dans la réalité, on ne le peut jamais. Le roman nous apprend donc à être plus prudents dans nos jugements. Nous jugerions certainement les gens autrement si nous pouvions connaître les motifs intimes de leur action. »

« Si on cherche à comprendre la vie d'un être humain, si effacée soit-elle, on s'aperçoit qu'elle est unique. »

VLW - VOUS ÉCRIEZ AU RYTHME D'UN ROMAN PAR AN DEPUIS PLUS DE VINGT ANS. OÙ TROUVEZ-VOUS VOTRE INSPIRATION ?

A.J. : « Il suffit de regarder autour de soi, il y a des centaines d'histoires qui se déroulent à nos côtés. Songeons simplement aux familles. Dans quelle famille n'y a-t-il pas de secrets ? L'imagination, à mon sens, est accessoire. Ce qui compte, c'est l'observation, la sympathie, la compassion. »

VLW - VOS PERSONNAGES SONT DES GENS SIMPLES, ORDINAIRES, À QUI IL ARRIVE DES HISTOIRES EXTRAORDINAIRES...

A.J. : « Il n'y a pas de gens ordinaires. Si on cherche à comprendre la vie d'un être humain, si effacée soit-elle, on s'aperçoit qu'elle est unique. En tout être humain, il y a l'humanité entière. Personne n'a demandé à naître. La vie que nous recevons gratuitement est un don extraordinaire. Par définition, la vie ne saurait être banale. Je pense même que la vie d'un enfant mort à la naissance a été une grande chose. »

VLW - VOUS METTEZ SOUVENT LA FEMME À L'HONNEUR. VOUS EN FAITES DE MAGNIFIQUES PORTRAITS...

A.J. : « En tant qu'observateur du monde, je suis intéressé par tout ce qui se différencie de moi. Ce sont les autres qui me fascinent dans mes romans, moi je reste en retrait. Comme je suis un homme, mon autre le plus évident est la femme. C'est la raison pour laquelle j'aime beaucoup mes héroïnes. J'essaie de comprendre ce qu'elles font, ce qu'elles pensent, ce qu'elles ressentent. Les hommes ne leur rendent pas toujours la vie facile. C'est pour cela que j'ai pour elles une affection particulière. »

VLW - VOUS AIMEZ ÉGALEMENT CONFRONTER VOS PERSONNAGES À LA GRANDE HISTOIRE, COMME DANS VOTRE DERNIER ROMAN, LA CUISINIÈRE DU KAISER. POURQUOI CHOISISSEZ-VOUS D'IMPLIQUER VOS PERSONNAGES DANS LA GUERRE 14, À MANHAY ET À SPA PRINCIPALEMENT ?

A.J. : « L'humanité n'est pas née de la dernière pluie. Elle résulte de l'existence, des bonheurs et des malheurs de ceux qui nous ont précédés. Je pense souvent à la vie de mes parents, de mes grands-parents, et même de mes arrière-grands-parents qui sont à l'origine de La cuisinière du Kaiser. Les introduire dans mes romans, c'est leur dire que les malheurs qui les ont frappés, l'incendie de leur hôtel de Manhay par les troupes allemandes en 1914, l'assassinat de leur fils par un officier me touchent encore aujourd'hui. Ils sont morts, mais pas disparus. Leurs descendants les aiment. »



TENTEZ VOTRE CHANCE P.35 !

Émilie Dequenne, une étoile au firmament

La talentueuse comédienne hennuyère multirécompensée, révélée dans *Rosetta*, des frères Dardenne, nous lègue, à 43 ans, quelque quarante films au terme d'une carrière exceptionnelle.

Tout a été dit sur Émilie Dequenne. À l'annonce de son décès, les hommages, les témoignages ont afflué. Emportée par la maladie à 43 ans, l'actrice a soulevé un élan d'émotions rare, bouleversant. Le cinéma belge, groggy au lendemain de ce 16 mars, fera son deuil avec tous ces éloges, et ces images qui défileront encore en souvenir d'une femme d'une sincérité et d'une générosité hors du commun. Et nous, nous nous consolons grâce à la brillance d'une étoile, forte d'une filmographie qui la rend éternelle.

L'histoire a commencé en 1989. À Baudour. À quelques kilomètres de Beloeil, sa ville natale. Émilie a 8 ans, elle suit des cours de diction et de déclamation à l'Académie de musique. Cinq ans plus tard, elle rejoint le Théâtre amateur *La relève* à Ladeuze, dans la commune de Chièvres. Pas loin de la menuiserie familiale qui fabrique ses décors.

Des premières planches chiévroyises aux marches cannoises, il y a un grand pas qu'à 17 ans, elle franchit grâce à *Rosetta*, des frères Dardenne. Elle y incarne une jeune femme vivant dans la précarité, luttant de toutes ses forces pour en sortir.

Elle reçoit le prix d'interprétation féminine et entame une carrière qui sera jalonnée de succès et de récompenses.

À l'affiche d'une quarantaine de films, Émilie Dequenne illumine chacun de ses rôles, allant du drame social à la comédie, en passant par le film politique et même le film d'horreur. Si Cannes la sacre une seconde fois, en 2012, avec le Prix d'Interprétation féminine (sélection « Un certain regard ») pour son rôle d'une maman infanticide, dans *À perdre la raison*, de Joachim Lafosse, c'est surtout l'histoire des Magritte du Cinéma qu'elle marque de son empreinte, en remportant trois statuettes de la Meilleure actrice, successivement pour *À perdre la raison* en 2013, *Pas son genre*, de Lucas Belvaux, en 2015 et *Chez nous*, également de Lucas Belvaux, en 2018. Sans oublier le Magritte de la Meilleure actrice dans un second rôle pour *Close*, de Lukas Dhont, en 2024.

Elle se voit, par ailleurs, honorée, en 2021, du César de la Meilleure actrice dans un second rôle pour son rôle de Louise dans *Les choses qu'on dit, les choses qu'on fait*, d'Emmanuel Mouret, après quatre nominations dans les catégories Meilleur espoir féminin, Meilleure actrice dans un second rôle et Meilleure actrice.

Aujourd'hui, Émilie Dequenne a tiré sa révérence. Beaucoup trop tôt. Certes, il nous reste ses films, ses téléfilms, des images, des scènes. Celle, tout particulièrement, de Murielle, déchirée au volant de sa voiture, en écoutant *Femmes... je vous aime*, de Julien Clerc, dans *À perdre la raison*. Un plan-séquence d'une intense émotion. Comme son départ.



Émilie Dequenne à Cannes en 2023 © Agence Franck Castel/MAXPPP © Belgaimage

Guillaume Petta : un booking du commerce local

En 2015, alors qu'il n'a que 19 ans, Guillaume Petta, originaire de Herve, imagine une solution pour digitaliser le commerce local et revitaliser les centres urbains. Dix ans plus tard, le jeune entrepreneur liégeois enrichit son projet avec Localisy.com.

1 000 commerçants affiliés d'ici fin 2025, c'est l'ambition de Localisy.com. Face aux leaders internationaux de l'e-commerce, cette plateforme numérique, véritable « booking belge », propose aux commerçants locaux un outil tout-en-un pour booster leur visibilité et leurs ventes en magasin, en les connectant directement avec leurs clients, sans frais publicitaires excessifs et en préservant leur indépendance. Les clients y trouvent également leur compte : quelques clics leur permettent, en effet, de découvrir les commerces proches de chez eux et les produits disponibles, d'accéder à des offres exclusives et de soutenir l'économie locale.

En phase de test depuis 2024, Localisy.com a déjà séduit plus de 340 commerçants testeurs, dont 310 ont activé leur page. Et la plateforme a généré 49 000 utilisateurs actifs et permis plus de 1 800 visites en magasin, rien qu'en province de Liège. Rendez-vous sur www.localisy.com



L'équipe Localisy, autour de Guillaume Petta, dans le fond à droite © Localisy.com

Cyril Rousseaux brille au pays du soleil levant

Cet architecte, à la tête du cabinet louviérois Carré 7, a conçu le pavillon belge de l'Exposition universelle 2025 à Osaka (Japon). Un projet porté par un consortium wallon, majoritairement carolo.

« Osaka 2025 » a pris place, le 13 avril, sur l'île artificielle de Yumeshima, où elle accueillera les visiteurs jusqu'au 13 octobre. Son thème : « Concevoir la société du futur, imaginer notre vie de demain ». Le projet de Cyril Rousseaux, dans la catégorie « Sauver des Vies » retenue par la Belgique, met en avant l'eau, symbole de vie et enjeu majeur pour la construction de la ville de demain.

L'eau dans tous ses états... L'état solide, matérialisé par le pavillon en forme d'icebox et revêtu d'un bardage reflétant la lumière. L'état liquide, symbolisé par un matériau plus dynamique, rythmé et translucide utilisé sur la rampe, et par le miroir d'eau entourant le bâtiment. L'état gazeux, enfin, représenté par les *Nuages* : 10 boules blanches gonflables (une par province et clin d'œil à *l'Atomium*) semblant flotter au-dessus du pavillon et visibles depuis le grand ring piéton suspendu, encerclant le site japonais. À l'intérieur, *Le cœur*, allégorie de la vie : une pièce lumineuse végétalisée abritant une chute d'eau et invitant à se reconnecter à la nature.

Une belle vitrine du savoir-faire wallon sur la scène internationale.

Infos : www.awex-export.be



Le pavillon belge lors d'une avant-première médiatique le 9 avril. Richard A. Brooks / AFP © Belgaimage

BALADES AUTOUR DES LACS ET PLANS D'EAU DE WALLONIE

L'été se profile, nous donnant des envies de balades en toute liberté. Lorsque les températures grimpent, quoi de plus agréable que de flâner le long de l'eau ou de s'y adonner aux loisirs nautiques lorsque c'est autorisé... Voici quelques suggestions.

BRABANT WALLON

Au lac de Genval

Aux confins de la forêt de Soignes, le lac de Genval, pittoresque et apaisant, est le spot idéal pour un moment de quiétude et de détente aux beaux jours, que vous soyez tenté par une balade paisible, les activités nautiques proposées au Genval Yacht club (location de paddles, barques, pédalos et kayaks) ou par une pause gourmande dans les établissements qui jouxtent le lac.

Le chemin qui longe le plan d'eau, d'environ 2,5 km, est d'un niveau facile. La promenade peut agréablement se poursuivre sur les traces des joyaux architecturaux emblématiques de la Belle époque, disséminés dans le « quartier du Lac de Genval », en suivant le parcours téléchargeable sur le site de la Commune de Rixensart (« Guide Lac de Genval et quartier du lac »).

Le site est accessible aux poussettes et aux PMR.

La baignade dans le lac est interdite.

ET AUSSI :

Au château de La Hulpe : promenade dans le parc et visite de la Fondation Folon (voir article p. 27)

Lac de Genval, avenue du Lac 27, 1332 Rixensart.

INFOS : www.rixensart.be (onglet Loisirs, Tourisme)

Syndicat d'initiative : 0477 783 068

Genval Yacht Club : www.genvalyachtclub.be

SPORTS NAUTIQUES ET BAIGNADE

La grande majorité des lacs de Wallonie sont artificiels. Formés suite à la création d'un barrage, ils n'ont pas pour vocation d'héberger des activités aquatiques. Seuls certains comportent des berges aménagées pour les accueillir.

En Wallonie, 31 zones de baignade sont identifiées en milieu naturel : 14 en rivière, 17 sur plan d'eau. Le SPW met régulièrement à jour une carte et une liste des zones de baignade à partir des prélèvements et analyses réalisés durant toute la saison balnéaire, du 15 mai au 30 septembre. On y trouve des données sur la qualité de l'eau, les restrictions voire les fermetures éventuelles. En dehors des zones officielles, la baignade est fortement déconseillée pour la santé ou la sécurité physique des baigneurs. Rappelons aussi qu'elle est interdite sur le réseau navigable.

INFOS : <https://environnement.wallonie.be>

(onglet Loisirs, Baignade).

CONTACT : info.baignade@spw.wallonie.be



PROVINCE DE NAMUR

Au lac de Bambois

À Fosses-la-Ville, le site du lac de Bambois offre un ensemble d'espaces verts thématiques, propices au calme et à la détente. C'est à la fin des années 70 que la Région wallonne rachète une partie du lac, alors pollué et laissé à l'abandon. Aujourd'hui classé Natura 2000, il propose aux visiteurs un cadre enchanteur, authentique et protégé.

À quelques pas du RAVeL, ses 48 ha (dont 33 ha de plan d'eau) offrent deux zones de baignade, des plages et des possibilités de pêcher. Le lac de Bambois fait d'ailleurs partie des zones de baignade officielles agréées par la Wallonie. Chaque année, des milliers de visiteurs viennent y profiter de l'environnement, de la qualité de l'eau, des terrasses et de la cafétéria.

Découverte, Poésie ou Savoir sont les trois thèmes regroupant 12 jardins d'agrément, naturels ou semi-naturels, invitant à voyager dans l'espace ou dans le temps. Grâce aux observatoires situés dans le parc, vous pourrez découvrir plus de 150 espèces d'oiseaux. Animations, stages nature, visites guidées, jeux de piste ou stages de pêche raviront également petits et grands, amateurs d'eau douce et de nature.

ET AUSSI...

En mission dans les jardins de Bambois ! « Au secours de Farfajoll », « Missions invasives » ou « Maléfice du lac » : des jeux au grand air accessibles à partir de 5 ans. Gratuits avec l'entrée au lac

« Un mystère plane sur le lac... » Un jeu de piste immersif à vivre en famille ou entre amis, accessible gratuitement (infos à l'accueil)

Lac de Bambois, rue du Grand Étang, 5070 Bambois/Fosses-la-Ville.

INFOS : 071 26 01 00 - www.lacdebambois.be. Zone de baignade accessible aux personnes à besoins spécifiques (<https://access-i.be>).



Le lac de Bambois, un cadre authentique et protégé, aujourd'hui classé Natura 2000 © Idef



Le site enchanteur du lac de Nisramont © SPW - Caroline Marchal

PROVINCE DE LUXEMBOURG

Au barrage de l'Ourthe

Situé à Nisramont, entre La Roche et Houffalize, et alimenté par l'Ourthe occidentale et l'Ourthe orientale, il fournit de l'eau potable à la région depuis 1959. Mais il offre aussi un cadre idéal pour diverses activités de plein air.

Le tour du lac (14 km) est sportif (pas adapté aux jeunes enfants et non accessible aux poussettes), mais offre des vues superbes au cœur du Parc naturel des Deux Ourthes : pré-barrages, échelles à poissons, confluence symbolisée par l'œuvre monumentale *Avolare...* Par sécurité, ce tour doit être commencé au moins 5 heures avant le coucher du soleil.

Ce tour du lac est également emprunté en partie par l'Escapardenne Eisleck Trail, de La Roche à Kautenbach (Grand-Duché), en passant notamment par le rocher du Hérou, Patrimoine exceptionnel de Wallonie, et le Cheslé, une ancienne forteresse celtique.

Une boucle pédestre d'1,5 km part aussi du barrage, mais elle n'est pas non plus accessible aux poussettes.

ET AUSSI...

La baignade est interdite dans le lac, mais Ardenne Aventures y propose diverses activités : PackRaft (rando/navigation avec bateau gonflable), paddle, pêche et float tube (siège flottant), kayak, pédalo... <https://ardenneaventures.com> - 084 41 19 00

Le Centre Adeps d'Engreux (FWB), au confluent, propose des journées et séjours sportifs. www.sport-adeps.be - 061 24 08 50

Barrage de Nisramont, 6983 La Roche-en-Ardenne (084 36 77 36). Gestion : SPW Mobilité et Infrastructures. Production et distribution d'eau : SWDE. Tourisme : ADL Houffalize-La Roche.

INFOS : 061 28 00 65 - www.adlhr.be - <https://visitwallonia.be>. Parking gratuit et taverne au barrage. Autre parking à la confluence. Dépliants multilingues disponibles sur le site

HAINAUT

Aux lacs de l'Eau d'Heure

Au sud du Hainaut, au cœur des vallées de Froidchapelle et de Cerfontaine, les lacs de l'Eau d'Heure offrent aux visiteurs 70 km de berges et 600 hectares de plans d'eau, de forêts et de prairies. Le site s'est développé autour de deux barrages, construits à Silenrieux et près de Boussu-lez-Walcourt, sur la « Plate Taille », dans les années 70. Couplés à trois pré-barrages, ils ont donné naissance à 5 lacs, formant le plus grand plan d'eau artificiel de Belgique : les lacs de la Plate Taille, de l'Eau d'Heure, de Falemprise, de Féronval et du Ry Jaune. Leur rôle : alimenter la région de Charleroi en eau potable et maintenir le débit de la Sambre et du canal Charleroi-Bruxelles.

Première destination touristique de Wallonie, ce site protégé propose quantité d'activités nature (balades, Natura Parc, Natura Bike, location de vélos, golf, pêche...), des zones de baignade et des sports nautiques (voile, planche à voile, stand-up paddle, kayak, ski nautique, jet ski, Spin Cable Park, plongée...).

ET AUSSI...

Envie de visiter le plus grand barrage de Belgique ? Vous apprendrez pourquoi et comment il a été conçu, et jouirez d'une vue inoubliable du sommet de la tour.

Parcourez les lacs de l'Eau d'Heure à bord du crocodile rouge : un amphibus étonnant.

Infos : 071 30 21 13 - www.parcducrocodilerouge.be

Zones de baignade du lac de la Plate Taille : Espace Fun (15 juin-15 septembre) et zone de baignade du Centre d'accueil (28 juin-15 septembre)

Domaine des Lacs de l'Eau d'Heure, route de la Plate Taille 99, 6440 Boussu-lez-Walcourt.

Gestion : SPW Mobilité et Infrastructures. Production et distribution d'eau : SWDE. Tourisme : ASBL Lacs de l'Eau d'Heure.

INFOS : 071 50 92 92 - www.lacsdeleaudheure.be



La centrale hydroélectrique du barrage de la Plate Taille, élément essentiel de la production électrique du pays. © SPW - Quentin Haineaux

Le barrage de la Vesdre, près d'Eupen, cerné de magnifiques forêts © SPW - DBR



PROVINCE DE LIÈGE

Au barrage de la Vesdre

À quelques kilomètres d'Eupen, au confluent de la Vesdre et du Getzbach, se dresse un ouvrage impressionnant, cerné par la forêt de l'Hertogenwald. Inauguré en 1950, ce barrage alimente la région en eau potable. Mais son centre touristique attire aussi de nombreux visiteurs, randonneurs, cyclistes pour une excursion au cœur d'un sublime écrin de verdure.

Surplombant les rives du lac, le restaurant et le centre d'accueil disposent de grandes terrasses offrant une superbe vue sur l'ouvrage, le lac à perte de vue et la forêt environnante. Vous pourrez faire le tour du plan d'eau (14 km) à vélo ou à pied, en suivant les pistes cyclables ou le RAVEl. Mais aussi emprunter le sentier didactique de la forêt « Foxy » (2,5 km) ou le sentier didactique de l'eau (1 km).

Quant aux amateurs d'escalade, ils pourront tenter l'ascension de l'ancienne tour panoramique Climbing Tower, le plus haut mur d'escalade de l'Euregio (jusqu'à 33 mètres) : descentes en rappel et death ride.

Infos : 080 44 69 61 - info@worriken.be

Attention : la baignade et les activités nautiques y sont interdites.

ET AUSSI...

Diverses balades cyclables ou pédestres (Points-nœuds). Infos : Maison du tourisme du pays de Vesdre, rue Xhavée 61, 4800 Verviers www.paysdevesdre.be - 087 78 79 99

Barrage de la Vesdre, Langesthal 164 (Stausee), 4700 Eupen (087 74 31 61). Gestion : SPW Mobilité et Infrastructures. Production et distribution d'eau : SWDE. Tourisme : Office du tourisme d'Eupen.

INFOS : www.ostbelgien.eu - info@ostbelgien.eu - <https://visitwallonia.be>. Parking gratuit, restaurant et plaine de jeux. Dépliants multilingues disponibles sur le site

TENTEZ VOTRE CHANCE !

1^{ER} PRIX

DEUX PLACES POUR
ALICE AU PAYS DES MERVEILLES
LE 18 JUILLET À 19H45 DANS
LE PARC DU CHÂTEAU DE BELCÆL

offertes par Les Nocturnales



© Les Nocturnales

2^E PRIX

DEUX ENTRÉES AU MUSÉE DE LA
FONDATION FOLON À LA HULPE

(avec accès à Drawing Room > 31 août)

offertes par la Fondation Folon



© Fondation Folon

3^E PRIX

LE DERNIER OUVRAGE D'ARMEL
JOB : *LA CUISINIÈRE DU KAISER*

offert par l'auteur



QUESTION 1

Combien de personnes ont participé au Grand Recensement des oiseaux de jardin en 2025 ?

- A. 11 683
- B. 11 863
- C. 11 638

QUESTION 2

Combien d'écoles le programme École numérique 2022-2026 prévoit-il d'équiper en Wi-Fi chaque année ?

- A. Jusqu'à 300
- B. Jusqu'à 400
- C. Jusqu'à 500

QUESTION 3

Combien de kilomètres l'anguille européenne parcourt-elle au cours de sa vie ?

- A. Plus de 10 000 km
- B. Moins de 4 000 km
- C. Entre 5 000 et 8 000 km

QUESTION SUBSIDIAIRE

Combien de participations enregistrerons-nous jusqu'au 10 juillet 2025 à 23h59 ?

COMMENT PARTICIPER ?

Répondez aux trois questions ci-contre ainsi qu'à la question subsidiaire jusqu'au 10 juillet 2025 à 23h59

Communiquez vos réponses ainsi que vos coordonnées :

- soit via internet sur www.wallonie.be, rubrique « Concours »
- soit par carte postale à « Vivre la Wallonie », place Joséphine-Charlotte 2, 5100 Jambes

IMPORTANT

Veillez mentionner un numéro de téléphone ou une adresse e-mail pour que nous puissions vous contacter rapidement.

Une seule participation par personne durant toute la durée du concours.

À PROPOS DU CONCOURS PRÉCÉDENT...

Suite à l'intrusion informatique dont le SPW a été victime, le concours du numéro précédent n'a pu atteindre son terme (le 30 avril). Dans un souci d'équité pour l'ensemble des lecteurs, nous annulons ce concours du n° 67, ses questions et les réponses reçues. Nous remettons en jeu les lots à gagner dans le présent concours : les *Carnets du patrimoine*, comme 4^e prix ; et les entrées/guides balades dans les châteaux ou leurs alentours, comme 5^e prix. Merci de votre compréhension.

UNE SÉLECTION DE *manifestations*

SOUTENUES OU ORGANISÉES PAR LES INSTITUTIONS WALLONNES

CULTURE / PATRIMOINE /
THÉÂTRE / SPECTACLES

PROLONGATION DE L'EXPOSITION WALLONIE

À l'Espace Wallonie de Bruxelles
Expo produite par
Wallonie Bruxelles International (WBI)
Rue du Marché aux Herbes 25-27, 1000 Bruxelles

JOURNÉES EUROPÉENNES DE L'ARCHÉOLOGIE

DU 13 AU 15 JUIN

Plusieurs sites ouverts en Wallonie : visites guidées, ateliers, portes ouvertes, conférences... (voir p. 4)

FESTIVAL AU CARRÉ À MONS

DU 27 JUIN AU 12 JUILLET

Théâtre, musique, spectacles jeune public, concerts, cirque...
www.surmars.be

SCÈNE DE VILLAGES

LE 28 JUIN

À Orp-Jauche

LE 6 SEPTEMBRE

À Ramillies

Tournée culturelle dans les villages de l'est du Brabant wallon

Arts de la rue, cirque, théâtre, danse, musique... Gratuit
www.ccbw.be/projet/scene-de-villages

ART PUBLIC À BOUILLON

DU 29 JUIN AU 21 SEPTEMBRE

Cet été, la Commission des arts de Wallonie organise la 5^e édition de son exposition *Art Public* au centre-ville de Bouillon. Venez découvrir les intégrations artistiques éphémères de neuf artistes, pensées en écho à l'environnement architectural, naturel et humain du cœur historique de la ville médiévale.

Une organisation de la Commission des arts de Wallonie, en collaboration avec la Ville de Bouillon

Infos, horaires des visites guidées et plan des œuvres sur
www.artpublic.be



© Les Nocturnales

TENTEZ VOTRE
CHANCE P.35!

LA BELLE ET LA BÊTE

ÉTÉ 2025

Spectacle à l'abbaye de Villers-la-Ville
071 82 09 78 - <https://deldiffusion.be> - www.villers.be

FESTIVAL DU CONTE DE CHINY

LES 12 ET 13 JUILLET

061 32 07 56 - www.conte.be

STATUES EN MARCHÉ

LES 19 ET 20 JUILLET

À Marche-en-Famenne

Le plus grand rassemblement de statues vivantes en Europe

02 346 93 93 - <https://statuesenmarche.070.be>

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES

DU 18 JUILLET AU 17 AOÛT

Dans le parc du château de Belœil

Spectacle-promenade proposé par Luc Petit et Les Nocturnales. Magie et émerveillement dans l'univers de Lewis Carroll

www.nocturnales.be

ROYAL FESTIVAL DE SPA

DU 1^{ER} AU 17 AOÛT

Au cœur de la ville : théâtre, cabaret, cirque, danse, théâtre de rue, comédie musicale...

www.royalfestivalspa.be

THÉÂTRE AU VERT

DU 12 AU 17 AOÛT

À Thoricourt (Silly)

068 65 96 26 - www.theatreouvert.be

FESTIVAL INTERNATIONAL DES ARTS DE LA RUE DE CHASSEPIERRE

LES 16 ET 17 AOÛT

061 31 45 68 - www.chassepierre.be

BROCANTE DE TEMPLoux

LES 16 ET 17 AOÛT

081 56 73 17 - www.temploux.be

JOURNÉES DU PATRIMOINE

LES 13 ET 14 SEPTEMBRE

Thème 2025 : le patrimoine gourmand. De la chasse et la cueillette aux expressions les plus sophistiquées.

Et, comme toujours, l'ensemble du patrimoine est ouvert au public !

1718 - www.journeesdupatrimoine.be

L'ODYSSÉE DE LUMIÈRE À BOUILLON

JUSQU'AU 11 NOVEMBRE

Accompagné d'un guide costumé et de quelques compagnons de voyage, arpentez les couloirs et escaliers du château éclairés à la seule lueur des flambeaux

061 46 62 57 - www.bouillon-initiative.be

AVERTISSEMENT

Cet agenda répertorie quelques événements prévus durant l'été 2025, sous réserve d'éventuelles modifications.

Infos sur www.wallonie.be (Agenda) et sur visitwallonia.be (Que faire)



MUSIQUE

Rock/Pop/Électro/
Chanson française

FÊTE DE LA MUSIQUE

DU 19 AU 22 JUIN

Partout en Wallonie et à Bruxelles
www.fetedelamusique.be

BEAR ROCK & ELECTRO FESTIVAL

LES 27 ET 28 JUIN

Place du Chapitre à Andenne. Gratuit !
À l'affiche : Tramhaus, Peter Kernel, Johnny mafia...
<https://bear-rock.org>

UNISOUND FESTIVAL

DU 29 JUIN AU 1^{ER} JUILLET

Dans le parc à Mitrailles (PAMexpo) à Court-Saint-Étienne
Festival francophone dédié aux personnes
en situation de handicap
www.unisound.be

LES ARDENTES

DU 3 AU 6 JUILLET

À Rocourt (Liège)

À l'affiche : Apashe, Damso, David Guetta, Gazo...
www.lesardentes.be

LA SEMO

DU 10 AU 13 JUILLET

Dans le parc d'Enghien

À l'affiche : Mika, Parovoz, Mc Solaar, Santa...
www.lasemo.be

BAUDET'ESTIVAL

DU 11 AU 13 JUILLET

À Bertrix

À l'affiche : Gims, Kendji, Vitaa...
www.baudetfestival.be

DOUR FESTIVAL

DU 16 AU 20 JUILLET

Dans le parc éolien de Dour

À l'affiche : Asinine, Hedex, Lacrim...
www.dourfestival.eu

FRANCOFOLIES DE SPA

DU 17 AU 20 JUILLET

Dans le parc des Sept heures et place Royale
À l'affiche : Dadju, IAM, Julien Doré, Véronique Sanson...
www.francofolies.be

ESPERANZAH

DU 25 AU 27 JUILLET

À l'abbaye de Floreffe

À l'affiche : Bomba Estéreo, Rilès, Médine, Barbara Pravi...
www.esperanzah.be

RONQUIÈRES FESTIVAL

DU 1^{ER} AU 3 AOÛT

Sur le site du plan incliné de Ronquières

À l'affiche : Clara Luciani,
Jean-Louis Aubert, Thomas Dutronc...
www.ronquieresfestival.be

PARK ROCK FESTIVAL SAINT-GHISLAIN

DU 14 AU 16 AOÛT

Dans le parc communal de Baudour

À l'affiche : The Rackers, Komah, Sasha...
www.parkrockfestival.be

LES SOLIDARITÉS

DU 22 AU 24 AOÛT

Sur le site Ecolys à Rhisnes

Programmation intergénérationnelle
À l'affiche : Helena, Hoshi, Zaho de Sagazan...
www.lessolidarites.be

Jazz

DJANGO JAZZ

LE 14 JUIN

Place de Liberchies (Pont-à-Celles)

Créé en hommage à Django Reinhardt, le père du jazz
manouche, né à Liberchies
<https://ccpac.be/evenements/le-django-jazz>

TOURNAI JAZZ FESTIVAL

DU 25 AU 29 JUIN

Sur l'esplanade du Conseil de l'Europe
www.tournaijazz.be

DINANT JAZZ FESTIVAL

DU 24 AU 27 JUILLET

À l'abbaye de Leffe

Des musiciens de renommée mondiale.
Messe gospel le dimanche
www.dinantjazz.com

GOUVY JAZZ ET BLUES FESTIVAL

DU 1^{ER} AU 3 AOÛT

Vendredi et samedi dédiés au jazz, dimanche au blues
Parc de la Ferme Madelonne à Sterpigny
<https://madelonne.be>

GAUME JAZZ FESTIVAL

DU 8 AU 10 AOÛT

Plus d'une centaine d'artistes sur 5 scènes
dans le parc de Rossignol (Tintigny)
www.gaume-jazz.com

Classique

FESTIVALS DE WALLONIE

DU 26 JUIN AU 26 OCTOBRE

Sept festivals réunis pour 150 concerts :
Festival musical de Namur, Royal Juillet Musical de
Saint-Hubert, Festival de Stavelot, Festival musical du
Hainaut, Les Nuits de Septembre à Liège et Festival Musiq'3
Bruxelles et Brabant wallon
www.lesfestivalsdewallonie.be

FESTIVAL DE L'ÉTÉ MOSAN

DU 13 JUILLET AU 30 AOÛT

Dans divers lieux patrimoniaux de la vallée mosane
namuroise (églises, abbayes, châteaux...)
www.etemosan.be

NUIT DES CHŒURS

LES 29 ET 30 AOÛT

À l'abbaye de Villers-la-Ville
Spectacle-promenade à la rencontre de formations
vocales de renommée internationale
<https://infinix.be/event>

Musiques du monde

CELTIVAL

LES 28 ET 29 JUIN

À l'archéosite d'Auberchies
Pour les amateurs de musiques
Pagan Folk et de rock celtique
www.archeosite.be/cektival-daubechies

FESTIVAL COUNTRY ET WESTERN À HOTTON

DU 25 AU 27 JUILLET

Plaine de l'Orneux

Trois jours à l'heure du grand Ouest américain
<https://lampli.be/concert/hotton-city>

POLYSONS HUY

DU 18 AU 24 AOÛT

Le festival des musiques et
voix du monde a changé de nom.
Dans divers lieux patrimoniaux hutois
<https://lespolysons.com>



Marche de l'Entre-Sambre-et-Meuse à Gerpinnes
© CGT - Alex Koupryanoff

FOLKLORE

DOUDOU À MONS

LE DIMANCHE 15 JUIN
FESTIVITÉS DU 11 AU 22 JUIN
www.mons.be

FESTIVAL MONDIAL DE FOLKLORE DE SAINT-GHISLAIN

DU 16 AU 22 JUIN
Au Hall de Tertre
www.festifolk.be

FESTIVAL MONDIAL DE FOLKLORE DE JAMBES

DU 15 AU 18 AOÛT
www.festifolkjambes.be

DUCASSE D'ATH

DU 22 AOÛT AU 8 SEPTEMBRE
<https://visitath.be>

MARCHES DE L'ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE

Notamment :

LE 22 JUIN :

Saint-Éloi à Laneffe et Saint-Jean à Mettet

LE 6 JUILLET :

Saint-Pierre à Thy-le-Bauduin

LE 20 JUILLET :

Sainte-Marie-Madeleine à Jumet

LE 15 AOÛT :

Sainte-Gertrude à Le Roux

LE 24 AOÛT :

Saint-Louis à Marcinelle

Calendrier complet sur www.armfesm.be



NATURE / RURALITÉ / TERROIR

LA SEMAINE BIO

DU 7 AU 15 JUIN

Des dizaines de producteurs, éleveurs, magasins, transformateurs bio ouvrent leurs portes et proposent de nombreuses activités.
www.biomonchoix.be

FÊTE DU PARC NATUREL DE BURDINNE

LE 28 JUIN

Balades, excursions, spectacles, visites, village associatif, marché de producteurs, démonstrations et animations pour enfants
www.pnbm.be

FOIRE AGRICOLE DE SOIGNIES

LE 29 JUIN

Dégustation de viande bovine (soutien Apaq-W)
<https://soignies.be>

JOURNÉES FERMES OUVERTES

LES 28 ET 29 JUIN

Découverte du métier d'agriculteur, dégustations...
www.jfo.be

OSONS LA NUIT

DU 1^{ER} JUILLET AU 31 AOÛT

Partout en Wallonie

Une expérience nature immersive et inhabituelle : passer une nuit à la belle étoile, en pleine nature, en rejoignant l'une des 30 nuits organisées par les Centres régionaux d'initiation à l'environnement (CRIE). L'occasion de se reconnecter à la nature dans une démarche de sensibilisation à la préservation de notre planète. Activités propres à chaque organisateur. Projet piloté et coordonné par le CRIE de Mouscron
<https://osonslanuit.be>

WEEK-END AU BORD DE L'EAU

LES 5 ET 6 JUILLET

Animations pour tous le long du canal du Centre à La Louvière
064 26 15 00 - www.weekendauborddeleau.com

FOIRE DE LIBRAMONT

DU 25 AU 28 JUILLET

061 23 04 04 - www.foiredelibramont.com
Demo Forest : rendez-vous en 2026

FOIRE VERTE DE L'EAU D'HEURE

LES 2 ET 3 AOÛT

Éco-Vitrine de la nature, des terroirs et des artisans à Cerfontaine
0476 41 38 25 - www.fveh.be

39^E JOURNÉE ANNUELLE DES CONFRÉRIES À MAREDSOUS

LE 10 AOÛT

Dégustation de produits locaux (soutien Apaq-W)
<https://tourisme-maredsous.be>

FÊTE DU FROMAGE À HARZÉ

LES 23 ET 24 AOÛT

Au château de Harzé (Aywaille)
Concours des fromages de Wallonie et animations diverses
04 384 67 88 - www.fetedufromage.be

NUIT EUROPÉENNE DES CHAUVES-SOURIS

LE 30 AOÛT

Balades nocturnes dans toute la Wallonie, animations, films, expos... pour petits et grands
www.natagora.be/nec

SALON VALÉRIANE

DU 5 AU 7 SEPTEMBRE

À Namur Expo

Salon éco-biologique wallon : agriculture, jardinage, habitat...
081 30 36 90 - www.valeriane.be

FOIRE AGRICOLE DE BATTICE

LES 6 ET 7 SEPTEMBRE

Concours de chevaux, poneys, ânes et petit élevage, exposition de matériel agricole, village gourmand, animations pour les enfants...
www.foireagricole.be



Apprendre le métier de menuisier avec l'IFAPME © IFAPME

FORMATIONS

JOURNÉE PORTES OUVERTES DANS LES CENTRES DE FORMATION DE L'IFAPME

LE MERCREDI 25 JUIN

Tous les centres de formation vous ouvrent leurs portes pour montrer la qualité des infrastructures et leur adéquation à l'apprentissage des métiers.

À vos agendas !

Infos sur www.ifapme.be ou via 0800 90 133 (appel gratuit).

Voir article p. 11.



BALADES

AU DÉPART DES ESPACES WALLONIE...

LES BALADES DE L'ÉTÉ 2025

Curieux d'histoire, passionnés de nature ou simplement en quête d'aventure, nos parcours vous emmèneront hors des sentiers battus pour vous dévoiler les secrets cachés de la Wallonie, à la découverte de lieux méconnus. Plusieurs balades proposées au départ d'un Espace Wallonie. Gratuit et accessible à tous.

Petit déjeuner offert

Quand ? Où ? Les dimanches suivants :

LE 6 JUILLET À TOURNAI

LE 13 JUILLET À NIVELLES

LE 20 JUILLET À MONS

LE 27 JUILLET À LIÈGE

LE 10 AOÛT À VERVIERS

LE 17 AOÛT À ARLON

LE 24 AOÛT À LA LOUVIÈRE

LE 31 AOÛT À CHARLEROI

Inscription obligatoire via le lien suivant
<https://forms.office.com/e/tpt7kvKcDG>
ou en scannant le QR code.

Brochure disponible dans vos Espaces Wallonie et au 1718.



LE BEAU VÉLO DE RAVEL

Les samedis de juillet-août, VivaCité invite ses auditeurs dans une commune de Wallonie ou de Bruxelles, pour sillonner la région à l'aide de la *petite reine*.

Programme sur www.velo-ravel.net/cartes_beau.html, www.rtbf.be et la page Facebook

Notre beau vélo de RAVeL - RTBF. Rendez-vous aussi sur www.wallonie.be et ravel.wallonie.be



Le Beau vélo de RAVeL à Celles-en-Hainaut
© François-Xavier Allard HCT



Les Hottolfiades à Hotton © SPW – Olivier Cligean

SPORTS

FORMULE 1

DU 25 AU 27 JUILLET

GP de Belgique de Spa-Francorchamps
087 22 44 66 – www.spagrandprix.com

ET AUSSI...

CYCLISME

DU 26 AU 30 JUILLET

Ethias Tour de Wallonie
www.trworg.be

ÉQUITATION

DU 14 AU 17 AOÛT

Concours complet international d'Arville
Au château d'Arville (Sart-Bernard)
Rendez-vous hippique national et international
www.arville.be

LES HOTTOLFIADES

DU 22 AU 24 AOÛT

À Hotton
Festival international de montgolfières
084 46 61 22 – <https://hottolfiades.com>

LA VIEILLE BOUCLE LUSTINOISE

LE 7 SEPTEMBRE

À Lustin (Namur)

Course cycliste avec vélos vintage
www.lavieilleboucle.be

Journées européennes de l'archéologie

— 13·14·15
juin 2025

journées-archeologie.eu

Découvrez le programme
en Wallonie | www.awap.be

Agence wallonne du Patrimoine



#JEArcheo



Wallonie
patrimoine
AWaP

